

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2559 - MARDI 15 MARS 2015

BUREAUX DÉFINITIFS DES ASSEMBLÉES PROVINCIALES

La majorité présidentielle rafle la mise

Sur les dix-sept présidences des Assemblées gagnées par la majorité présidentielle, le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) vient en tête avec onze postes, notamment dans les provinces du Haut-Katanga, Tanganyika, Kasai-Oriental, Sankuru et Kwilu. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) a gagné la présidence des Assemblées provinciales du Nord-Ubangi, de la Mongala et de la Tshuapa. Une seule nouvelle province, à l'occurrence l'Équateur, sera administrée, au niveau de son assemblée provinciale, par un indépendant. À l'opposition, qui s'est contentée de la portion congrue, on a vite crié au scandale en dénonçant les stratégies peu catholiques de la majorité présidentielle (MP) qui s'est livrée à un achat des consciences à coup des billets de banque. La perspective pour la MP de l'emporter le 26 mars en faisant élire ses candidats gouverneurs se précise de plus en plus. [Page 20](#)



Siège de l'Assemblée provinciale du Katanga

MATIÈRES PREMIÈRES

Pas de changement significatif entre 2016 et 2017



Exploitation industrielle d'une mine de cobalt à l'ex-Katanga

La légère reprise des prix depuis quelques semaines n'augure pourtant pas des lendemains meilleurs pour les pays producteurs. Les répercussions sont réelles pour les pays africains dont la RDC qui a fait d'ailleurs l'objet d'une étude révélatrice d'un expert de la primature. On apprend dans une récente étude produite par les experts de la primature que les chocs exogènes ont bien troublé le mouvement tendanciel de la croissance et de l'inflation dans les pays subsahariens.

Au cours de l'année 2015, la RDC a connu deux révisions pour déterminer sa croissance économique. Ces révisions ont eu lieu aux mois d'avril et de juin 2016. En effet, la RDC a projeté une croissance la plus élevée dans la région, soit 10,30%, mais les baisses des cours des matières premières, fait remarquer l'expert de la primature, a conduit à une estimation de 8,40 en juin 2015. Une perte énorme.

[Page 20](#)

BANDE DESSINÉE

Barly Baruti : « Nous avons essayé de remettre à jour une page d'histoire de la RDC »

Co-auteur avec le scénariste belge Thierry Bellefroid de « Chaos debout à Kinshasa », le dessinateur congolais met dans cette nouvelle bande dessinée les projecteurs sur les dessous d'un événement médiatique historique, à savoir le Combat du siècle de 1974. L'album remet le lecteur dans le contexte de l'époque mais les auteurs y offrent un nouveau regard ayant imaginé comment la guerre froide pouvait s'être invitée au cœur de cet épisode de l'histoire du sport. Le scénario lui permet de se replonger dans sa jeunesse, quitte à contribuer à ce retour aux sources en y mettant son grain de sel esthétique. Avant la présentation qu'il va en faire ce 15 mars à Paris, Barly Baruti en séjour à Kinshasa a livré en exclusivité aux Dépêches de Brazzaville un aperçu sommaire du roman graphique avant de prendre son vol pour Paris. [Page 21](#)

Ligue des champions-16es de finale

V.Club bat avec peine Ferroviario à Kinshasa

L'AS V.Club a assuré un service minimum en battant Ferroviario de Maputo le 13 mars au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, en seizièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique. Un seul but a été inscrit au terme de cette partie assez disputée entre le club congolais et celui du Mozambique, même si les Dauphins Noirs de Kinshasa ont eu la plus grande possession de balle face à une équipe de Ferroviario évoluant en bloc-équipe replié dans son camp. TP Mazembe de Lubumbashi a, quant à lui, fait un match à égalité de deux buts partout face au club éthiopien de Saint-Georges à Addis-Abeba. En seizièmes de finale aller de la Coupe de la CAF, FC Saint-Éloi Lupopo a difficilement battu à Lubumbashi, Al Ahly Shendi du Soudan par deux buts à un. CS Don Bosco a été défait au Caire par Misr Al Maqasa d'Égypte sur la marque d'un but à trois. [Page 21](#)

ÉDITORIAL

Popularité

On ne saurait bien évidemment jurer de rien, mais les différentes étapes de la tournée électorale de Denis Sassou N'Guesso ont fait apparaître très clairement que la popularité du président sortant est tout sauf artificielle. De Pointe-Noire à Ouessou et de Sibiti à Mossaka ou Impfondo en passant par Mossendjo, Makabana, Ollombo ou Makoua tous les meetings qui ont jalonné ces deux semaines de campagne ont montré que la foule venait en masse à la rencontre du candidat de la majorité pour écouter ses propositions, dialoguer avec lui, faire entendre le cas échéant ses doléances, bref profiter de l'occasion unique qui s'offre à elle d'échanger sur le présent comme sur l'avenir.

De là à conclure que l'affaire sera jouée dimanche, à l'issue donc du premier tour de l'élection présidentielle, il y a un pas que nous nous garderons de franchir. Mais ce qui, en revanche, paraît dès à présent certain c'est que les citoyens congolais, loin de se désintéresser de la « chose publique », la Res Publica, entendent plus que jamais choisir leurs dirigeants en fonction des idées que ceux-ci défendent et des projets qu'ils présentent. On est donc bien loin du schéma que certains présentaient, il n'y a guère, comme acquis selon lequel notre peuple ne porterait qu'un intérêt très limité à la conduite des affaires de l'Etat.

Le vote du 20 mars dira si l'attention manifestée par la population envers le candidat Denis Sassou N'Guesso était un simple réflexe de curiosité, ou révélait au contraire un regain d'intérêt pour la gouvernance publique. Au delà, en effet, du nombre de bulletins qui seront déposés dans les urnes en faveur de Denis Sassou N'Guesso ou de ses challengers le nombre des abstentions et des bulletins nuls confirmera, ou infirmera le pronostic ici formulé selon lequel la société civile congolaise s'intéresse de plus en plus à ses échéances électorales, à ses élus, à ses institutions. Et cet enseignement sera précieux pour la suite de l'histoire, c'est-à-dire pour les cinq années à venir.

Si, comme nous en avons nous-mêmes la conviction, le vote, ce dimanche, est massif il faudra en tirer en haut lieu la conclusion que le peuple congolais entend être de plus en plus impliqué dans la conduite des affaires publiques. Autrement dit que la démocratie est désormais l'affaire de tous et pas seulement de quelques uns.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

Le Comité de suivi déploiera 362 observateurs nationaux

Le commissaire général du Comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a prescrit le 14 mars, les missions dévolues à chacun de ces observateurs avant, pendant et après l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Afin de s'assurer, entre autres, du bon déroulement du scrutin présidentiel du 20 mars, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo va déployer 362 observateurs nationaux sur toute l'étendue du territoire national. En effet, chacun d'eux, couvrira un échantillon de huit à quinze bureaux de vote afin de s'imprégner du cadre juridique pour être en mesure d'apprécier la régularité des opérations et voir si la loi électorale permet une compétition juste entre les candidats avant le scrutin. L'observateur national devra apprécier le degré d'indépendance et d'autonomie des autorités chargées d'organiser les élections. Il a aussi la mission de voir si l'enregistrement sur les listes électorales donne lieu à des contestations qui semblent fondées et de s'assurer que le matériel électoral est suffisant et conforme à la loi.

« D'une manière générale, l'observateur doit collaborer avec respect et courtoisie avec tous les autres intervenants impliqués dans le processus électoral. Il participe pleinement et activement à l'observation des opérations de vote jusqu'au dépouillement et à la compilation des résultats, établira et signera avec soins les fiches et le rapport individuel d'observation », a précisé le coordonnateur de l'observation nationale de



Marius Mouambenga

l'élection présidentielle, Marius Mouambenga.

En effet, pendant le scrutin, les observateurs doivent visiter plusieurs bureaux de vote et d'en identifier un comme témoin en observant quelques recommandations. Il s'agit, entre autres, d'arriver au bureau témoin, au moins 30 minutes avant ; se présenter au président du bureau de vote ; se mettre en retrait dans le bureau pour observer les opérations ; s'abstenir de toute interférence dans les opérations, par exemple en donnant des directives ou en donnant son avis. Ils devraient également noter les irrégularités sans informer les membres du bureau de vote ; vérifier que tous les candidats sont

représentés et la régularité de l'identification des électeurs sur la liste conformément à la loi électorale ; relever l'existence ou non d'intimidations dans les bureaux de vote ou aux alentours.

Parmi les mesures à observer lors du dépouillement, il y a la nécessité d'arriver 30 minutes avant la fermeture du bureau de vote afin d'y assister et vérifier la conformité du dépouillement avec les dispositions de la loi, notamment la détermination des suffrages exprimés ; vérifier la présence effective des représentants des candidats ; voir de près si les bulletins sont correctement dépouillés et si les votes en faveur d'un candidat ne sont pas reportés sur un autre candidat ou déclarés nuls. Il faut aussi s'assurer que ce sont les acteurs concernés qui remplissent les fiches, font les rapports, les signent et s'occupent de l'acheminement du matériel électoral vers le lieu retenu pour le dépouillement. « Après le scrutin, ils doivent s'assurer que les procès-verbaux de dépouillement ont été remis à chaque délégué et affichés », a prescrit le commissaire général.

Rappelons que dans le but de préserver la paix pendant la période électorale, le Comité de suivi a proposé aux neuf candidats un code de bonne conduite qu'ils devraient signer. Il s'est enfin félicité du déroulement de la campagne électorale sur l'ensemble du pays en dépit de quelques actes inciviques constatés dans certaines localités.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gyspie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

Michel Kafando reçu par Pierre Ngolo

Une délégation de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) conduite par Michel Kafando a échangé le 14 mars avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo.

Le chef de la délégation de l'OIF a indiqué à la presse, à la fin de l'audience, que sa visite à Brazzaville s'inscrit dans le cadre de la prise de contact avec les acteurs impliqués dans le processus électoral, en vue de les appeler à préserver le climat de paix et de sécurité au Congo.

« Nous ne constituons pas une mission d'observation électorale. Mme la secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean nous a demandé de se rendre au Congo pour témoigner de l'importance que notre organisation accorde à l'élection

présidentielle qui aura lieu le 20 mars. Elle tient compte du fait que le Congo est un pays très important dans l'espace francophone. Le Congo a une responsabilité dans les affaires africaines », a déclaré Michel Kafando, envoyé spécial de la secrétaire générale de la Francophonie. L'OIF est obligée, a-t-il indiqué, au regard de ce que je viens de vous dire, d'accompagner les Congolais afin que l'élection présidentielle se déroule dans la paix et la sécurité.

« Je suis venu m'entretenir avec le secrétaire général du PCT pour

le lui dire. Je vais échanger également avec les autres acteurs impliqués dans le scrutin. L'OIF veut que l'élection présidentielle du Congo serve d'exemple pour l'Afrique. Si ce scrutin réussit, c'est une réussite pour l'Afrique. Nous rencontrerons également le président de la République qui est lui aussi candidat », a-t-il renchéri.

A la question de savoir si l'OIF enverra des observateurs pour le scrutin du 20 mars, Michel Kafando a répondu : « Je ne sais pas. Elle a encore quelques jours pour le faire. Je répète que le but de notre mission est d'appeler les acteurs politiques congolais à demeurer dans la paix pendant et après l'élection prési-



Michel Kafando répondant aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse. Rappelons que Michel Kafando a dirigé la transition Burkinabé intervenue après la chute de Blaise Compaoré en octobre 2014 par insurrection populaire.

Roger Ngombé

La coordination de Talangai brandit le bilan de Denis Sassou N'Guesso

Dans le cadre de la campagne électorale en cours dans le pays, les membres de la coordination locale du sixième arrondissement, Talangai que dirige Théophile Adoua ont organisé, le week-end dernier un meeting au cours duquel ils ont demandé à voter massivement pour le candidat du Rassemblement pour la majorité présidentielle (RMP).

Intervenant en sa qualité de directeur de campagne adjoint de la ville de Brazzaville, Gabriel Ondongo a demandé aux Congolais en général et aux habitants du sixième arrondissement (Talangai) en particulier de bien faire le choix au moment de voter. Car, a-t-il dit, ce moment est crucial pour chaque citoyen congolais, notamment ceux qui veulent consolider la paix et faire évoluer leur pays sur tous les plans. « Nous devons nous mobiliser derrière la candidature de Denis Sassou N'Guesso afin qu'il triomphe dès le premier tour de l'élection. En plus, le moment est venu pour que nous manifestions notre reconnaissance quant aux bienfaits du président de la République sortant qui a beaucoup œuvré pour faire rayonner le Congo », a-t-il ajouté.

Pour le coordonnateur local du sixième arrondissement, Théophile Adoua, voter pour le candidat du RMP c'est garantir l'unité nationale et barrer la voie à tous ceux qui sont animés d'un esprit de séparation et de violence, ajoutant que le Congo est indivisible. Et, pour ce faire, il nous faudra un homme bâtisseur et qui rassemble sans distinction de race ni d'ethnie, à savoir Denis Sassou N'Guesso. « Aujourd'hui, s'il faut dresser le bilan de tout ce qui a été réalisé, le bilan de Denis Sassou N'Guesso est jugé positif », a rappelé Théophile Adoua.

Expliquant à la population le bien-fondé de ce meeting, l'un des membres de la coordination, Wilfrid Ollo a déclaré, « Nous venons de tenir un grand meeting qui a rassemblé environ cinq mille personnes, venus des différents quartiers du sixième arrondissement. Cette rencontre nous a permis de jauger le degré d'engagement de nos partisans et de vivre la réalité sur place. Car, notre mission première est de mobiliser et sensibiliser la population sur la victoire de notre candidat. Et, surtout expliquer à la population comment voter, car cette fois-ci, le vote s'effectuera sur un bulletin unique ».

Rock Ngassakys

Hugues Bankele invite les membres de la plateforme Debut Handi à voter pour le président sortant

Le voter massivement afin qu'il soit élu dès le premier tour, tel était l'objet de la rencontre organisée le 13 mars à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville entre le bureau exécutif de la plateforme Debut Handi pour un avenir meilleur et les membres de celle-ci. Deux points figuraient à l'ordre du jour : sensibiliser les membres à leurs droits et leurs devoirs de vote ; et aussi, procéder à la vulgarisation du bulletin unique, « Nous voulons être certains que tous nous marcherons sur la même longueur d'onde, que nous nous dirigerons dans la même direction et à la même vitesse », a dit en substance le président de la plateforme, Hugues Bankele.

Par ailleurs, le plus important au cours de cette rencontre était de susciter la participation de tous au scrutin du 20 mars prochain. C'est dans une salle comble que le 1er vice-président du mouvement, Jean Claude Nzaba, a présenté le spécimen du bulletin unique à tous les participants. De nombreuses interrogations et suggestions des participants ont trouvé là des éléments de réponse. Dans son mot d'usage, le président de la plateforme Debut Handi pour un avenir meilleur a rappelé aux participants le défi qui est le leur de mettre en œuvre une nouvelle vision de leur mouvement. « Ici, nous avons dit que nous allons soutenir les réformes qui ont été impulsées par le président Denis Sassou N'Guesso. C'est lui que nous soutenons, parce que la Constitution du 6 novembre 2015 nous donne beaucoup d'avantages dans son article 31 - 234 et 235. Un conseil consultatif est prévu pour nous, en même temps que des mesures, à l'article 31 ». Et d'ajouter : « Alors, c'est extraordinaire, nous ne pouvons pas rester bouche bée devant les réformes qui ont été faites ». Hugues Bankele a aussi parlé du constat fait par le PNUD Congo en 2012 à leur égard. « Les personnes vivant avec handicap participent peu aux processus électoraux, c'est-à-dire, leur participation au scrutin a toujours été très faible ». « Voilà pourquoi, nous sommes en train de les mobiliser pour aller voter. Nous leur avons appris, cet après-midi, que le vote est un droit qu'ils doivent s'approprier en tant que citoyens. C'est aussi pour eux un devoir », a-t-il expliqué.

Les principales missions de la plateforme sont : changer la situation de la personne handicapée ; changer la manière de faire et de lutter, en apportant un nouveau vent à la couche des personnes handicapées.

Guillaume Ondzé

Anguios Ganguia Engambé prévoit une femme Premier ministre une fois élu

Le candidat à la présidentielle du 20 mars, Anguios Ganguia Engambé, l'a dit à l'occasion d'un point de presse qu'il a tenu, le 14 mars, dans la ville océane après un bref séjour dans les départements de la Lékoumou et du Niari.



Anguios Ganguia Engambé

Pour le candidat du Parti pour l'action de la République (PAR), Anguios Ganguia Engambé, qui se dit être favori au premier ou deuxième tour de cette élection, cet engagement s'appuie sur les idées neuves qui figurent parmi les principaux points de son projet de société.

Répondant à la presse, Anguios Ganguia Engambé a aussi donné

le sens des différents symboles qui composent son logo, notamment le balai traditionnel, la montre et l'eau avant de donner la configuration qu'aura son gouvernement dirigé par une femme et composé paritairement d'hommes et des femmes « Le balai traditionnel représente la sagesse, la démocratie, la montre symbolise le temps, la

durée au travail, la rigueur, le respect de la durée du mandat présidentiel et des engagements pris devant le peuple ; l'eau, la condition de l'existence humaine, est indispensable à toute entreprise. Ainsi, pour nous l'affaire est déjà close, nous sommes sûr d'être élu demain président de la République. C'est pour cela, à la différence de mes concurrents, mon projet de société porte le nom du projet de gouvernement », a-t-il signifié.

En effet, en sa qualité de membre de l'opposition, l'orateur a édifié l'auditoire sur la création par les candidats de l'opposition d'une Commission technique des élections (CTE) parallèle à la Commission nationale indépendante électorale (CNEI). Il a expliqué qu'il n'y a pas deux commissions d'organisation du scrutin présidentiel. « La CNEI a été créée conformément aux lois et textes de la République ainsi la CTE est mise en place pour sécuriser seulement tous les candidats de l'opposition parce qu'il s'agit d'une élection de concurrence », a-t-il conclu. Le programme du candidat prévoit qu'après Pointe-Noire et le sud du pays, il se rendra dans quelques départements de la partie septentrionale du pays, notamment Cuvette Ouest, Cuvette et Plateaux.

Séverin Ibara

Les partisans du candidat de la majorité présidentielle s'activent

Le week-end dernier, l'équipe de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso a organisé plusieurs activités dans la ville océane, au cours desquelles elle a exprimé son engagement à le voter massivement.

Les partis, les associations et les plates-formes réunis au sein de la majorité présidentielle ont organisé le week-end dernier une série d'activités dans la ville de Pointe-Noire dans le but de faire élire leur candidat dès le premier tour. Dans le troisième arrondissement Tié-Tié, cela a été marqué par une rencontre entre Gaëtan Nkodia, coordonnateur de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso dans

ledit arrondissement et à Mpaka. Au cours de la rencontre, Gaëtan Nkodia a édifié la population sur le nouveau programme de Denis Sassou N'Guesso, un programme axé, entre autres, sur la paix, la sécurité, la quiétude, l'emploi des jeunes, la formation qualifiante et bien d'autres.

À Loandjili, dans le quatrième arrondissement, lors d'une activité organisée par Roger Paka, président de l'Alliance des associations de la majorité présidentielle, les femmes ont jeté leur dévolu sur Denis Sassou N'Guesso tout en lui rassurant une victoire dès le premier tour. Le Parti pour l'unité et la République, le club 2002-PUR, a choisi le porte-à-porte pour mieux

toucher la population. Son équipe de campagne s'est déployée au quartier Mpaka-Tchimani, dans le sixième arrondissement pour expliquer à la population le projet de société du candidat Denis Sassou N'Guesso. Cette activité se poursuivra dans tous les quartiers de Pointe-Noire et dans le district de Tchianza Nzassi. Rappelons que cette série d'activités a également été marquée par deux carnavales conduits séparément par Jean François Kando, coordonnateur de la Dynamique de la Nouvelle République et Anatole Collinet Makosso, coordonnateur de campagne de Denis Sassou N'Guesso dans le deuxième arrondissement Mvoumvou.

Hugues Prosper Mabonzo

MADOUKOU-OUENZÉ

Les riverains appellent à voter massivement Denis Sassou N'Guesso



Les riverains de Madoukou, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, ont exprimé le 12 mars leur adhésion au projet de société du candidat Denis Sassou N'Guesso, intitulé « la marche vers le développement ». Ils se sont engagés, à cet effet, à voter massivement en faveur du candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP), le 20 mars prochain.

C'était une initiative de Léandre Mahoukou, natif de Ouenzé et habitant actuellement le premier arrondissement de Brazzaville, notamment le quartier Diata. L'initiateur a mais à profit cette occasion pour rappeler aux rive-

rains les difficultés qu'ils enduraient avant que les berges de la rivière Madoukou ne soient aménagées. « Nous savons que c'est grâce aux efforts du gouvernement dirigé par Denis Sassou N'Guesso que nous vivons actuellement dans les

conditions décentes. Je vous invite à lui renvoyer l'ascenseur en le votant à 100% le 20 mars prochain. C'est ce qu'on appelle la reconnaissance pour un bien fait. A Ouenzé, nous savons être reconnaissants à l'égard de nos bienfaiteurs », a

propos sur les actions publiques réalisées par Denis Sassou N'Guesso en faveur de la jeunesse estudiantine congolaise, à savoir entre autres la construction de l'université Denis Sassou N'Guesso, la construction des installations sportives à Brazzaville et dans tous les chefs-lieux des douze départements du Congo, la réhabilitation et



déclaré Léandre Mahoukou. Prenant la parole à son tour, au nom des jeunes riverains de Madoukou, Merlan Faye a salué les actions d'intérêt communautaire du candidat Denis Sassou N'Guesso en faveur de tous les congolais, en général et de la population du cinquième arrondissement, en particulier, avant d'inviter les jeunes de Ouenzé en âge de voter à porter leur choix sur le candidat du RMP.

Les étudiants du quartier Diata ont associé leur voix à celles des riverains de Madoukou. Fabrele Biyo, à qui revenait la charge de lire leur mot de circonstance, a axé son

l'agrandissement des amphithéâtres de l'université Marien Nguabi, etc.

Au chapitre des témoignages, on note celle de Mme Paule Kiba, habitante de Ouenzé, qui a rappelé aux riverains les difficultés auxquelles ils faisaient face en période de pluie lorsque la rivière Madoukou sortait de son lit. Au regard de l'état actuel de cette rivière dont les berges sont aménagées, a-t-elle dit, l'oratrice a invité les jeunes filles en âge de voter à choisir Denis Sassou N'Guesso. Il en était de même pour Madame Collette qui a exhorté les femmes à apporter leur suffrage au candidat du RMP.

ACTION SOCIALE

Les femmes détenues à la Maison d'arrêt bénéficient de divers objets

Les femmes de la société de la téléphonie mobile MTN-Congo, conduites par le directeur des ressources humaines de cette société, Joseph Akondzo, ont offert le 11 mars, un don aux femmes détenues à la Maison d'arrêt de Brazzaville

La remise s'inscrivait dans le cadre de la célébration du mois de la femme. Elle avait pour objectif de passer un moment de partage avec ces dernières. Ce don fait suite aux doléances formulées par les femmes détenues.

Le don a été composé de plusieurs non vivres, notamment de bidons d'huile, ventilateurs, seaux en plastique, matelas, draps, moustiquaires, sacs de charbon, marmites et bien d'autres.

Le chef de secrétariat du directeur de la Maison d'arrêt de Brazzaville, maître Florent Éric Ndoko, a qualifié le geste de grand pour les femmes incarcérées au sein de cet établissement pénitentiaire. Il a assuré la population de la disponibilité à cette maison de détention à recevoir les aides



Le don des femmes de MTN (crédit-adiac)

de toute nature.

Satisfaite du geste, une des femmes détenues a remercié

la société au nom de toutes ses consœurs. Elle a indiqué : « Les femmes détenues conservent l'ensemble des droits inhérents à leur statut humain malgré qu'elles sont privées de liberté ».

Outre cette assistance sociale, les femmes de la société de téléphonie mobile MTN-Congo ont animé une causerie-débat sur le management de leur entreprise.

La communication a été donnée par la chargée des recrutements, Mylène Madzou-Mieré. En effet, l'oratrice a souligné que les femmes constituent une préoccupation en management dans cette société. Présentant le projet des MTNeuses, le plateau des carrières, elle a expliqué que l'idée de management est d'améliorer le parcours professionnel féminin au sein de la première société de téléphonie mobile au Congo.

Lydie Gisèle Oko

PLUIES DILUVIENNES

Adelard-Yvon Bonda solidaire avec la population de Djiri

Comme à chaque période de pluie, les habitants de certains quartiers du 9^e arrondissement de Brazzaville ne savent plus à quel saint se vouer à cause des érosions qui menacent leurs habitations. Dans une interview accordée récemment à la presse, le conseiller local élu à Djiri, Adelard-Yvon Bonda, interpelle une fois de plus les pouvoirs publics à jeter un regard particulier sur ces érosions qui perturbent le sommeil de ses mandants et commente les conclusions de la dernière session du conseil municipal.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Le mois de mars s'annonce très difficile avec des pluies diluviennes, et par ricochet, des érosions à Djiri. Comment entendez-vous vous y prendre avec la population ? Adelard-Yvon Bonda (A Y B) : C'est la période la plus difficile pour les Brazzavillois en général et la population de Djiri en particulier. Mais, nous n'allons pas nous fatiguer à solliciter l'intervention rapide des pouvoirs publics afin qu'ils viennent en aide à la population qui vit dans la tristesse. Nous sommes obligés de nous lever avec les moyens rudimentaires dont nous disposons avec le concours bienveillant de la population qui est victime de ces érosions. Par exemple, la pluie qui s'est abattue le samedi 5 mars avait coupé une partie de Massengo, vers la zone de la station terrienne et du village Marcel Ibalico. Cela a rendu la circulation presque impossible dans cette partie, pendant deux jours.

Je lance encore un cri de cœur à l'endroit du gouvernement et des personnes qui disposent des moyens de jeter un regard attentif sur cette situation.



Le conseiller Adelard-Yvon Bonda

Cela, pour redonner également le sourire à la population qui croupit dans une misère indescriptible et qui voit impuissamment leurs maisons construites au prix de mille et un efforts s'effondrer en un temps record. A Djiri, les têtes d'érosion sont visibles dans tous les quartiers (domaine présidentiel, Bongho-Nouara, Casis, Makabandilou, 3 poteaux. Ces ravins sont dus au manque de canalisation. A ce jour, tous les efforts que nous avons tenté de fournir en vue de juguler ce phénomène, en distribuant des sacs de farine

vides et des pneus usés de véhicules aux populations, se sont révélés insignifiants. Chaque fois qu'il pleut, les populations sont perturbées et ne peuvent pas fermer l'œil surtout la nuit. Il suffit qu'il y ait encore trois à quatre pluies, pour voir tous ces efforts personnels être aussitôt anéantis. La solution durable à ces érosions viendrait de l'investissement du gouvernement. Nous avons besoin des voiries urbaines et des collecteurs pour canaliser l'eau et permettre à la population de respirer. Derrière le CNR-

TV à Nkombo, la situation est également préoccupante ; des maisons à étage sont en train d'être englouties facilement à cause de la pluie.

Si cette érosion progresse à cette allure, il est certain que d'autres dégâts plus importants seront enregistrés. Non loin de là, il y a un hôpital « Mayombi », un centre de santé privé qui administre des soins à moindres coûts à la population. Nous avons donc besoin d'une intervention rapide sinon en avril prochain, la situation sera plus catastrophique que celle que nous déplorons aujourd'hui. Nous pensons qu'il est temps pour le gouvernement d'agir au lieu de venir faire le médecin après la mort.

LDB : Vous avez participé à la 4^e session budgétaire du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Quelles ont été les grandes décisions prises au cours de ces assises?

AYB : Nous avons travaillé sur le budget de notre commune. C'est un budget qui n'a pas connu beaucoup de problèmes, simplement à cause de la situation morose de l'économie mondiale qui affecte également la nôtre qui dépend de la rente pétrolière. Ce qui a fait que nous ayons adopté ce budget avec beaucoup de

difficultés. Il est aussi possible que dans les mois à venir, on convoque une session extraordinaire pour revoir à la baisse ce budget, au cas où cette tendance baissière persistait. Ce budget s'élève en recettes et en dépenses à près de 31 milliards FCFA. S'il est géré rationnellement, il permettra au conseil municipal de réaliser, avec succès, tous les projets programmés, tels que : le pavage des principales artères de Brazzaville.

Une bonne partie est également orientée dans la gestion sociale de la clinique municipale Albert Leyono, située dans le 5^e arrondissement, Ouenzé. L'objectif étant de renforcer les capacités opérationnelles de cet hôpital, grâce à l'achat d'un plateau technique de dernière génération. Si les recettes injectées dans le fonctionnement de cet hôpital ne nous faussent pas compagnie d'ici à la fin de l'année, cette clinique sera classée parmi les meilleures de Brazzaville et les usagers se retrouveront. Nous avons également adopté une délibération portant amélioration de la circulation des gros véhicules transporteurs de sable, de caillasse et de moellon, de sorte que ces véhicules soient désormais bâchés afin d'épargner la population des maladies infectieuses diverses.

Parfait Wilfried Douniama

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
 DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
 COORDINATION DES MARCHES PUBLICS ET DE LA REGLEMENTATION

DEPARTEMENT DE LA CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité-Travail-Progress

INFORMATION

Réf. : DSP n°00 1-2016 « Mise en concession des routes nationales n° 1 (Pointe-Noire- Brazzaville) et n°2 (Brazzaville- Ouesso), en République du Congo>>.

Objet : Report de la date limite de remise des offres.

Pour des raisons de calendrier; la date limite de remise des candidatures est reportée au lundi 21 mars 2016 à 11h00 précises (heure locale).

Fait à Brazzaville, le 18 MARS 2016
 La Coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation,

Jacqueline Lydia Mikolo

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :
 MISE EN CONCESSION DES ROUTES NATIONALES
 n° 1 (Pointe-Noire- Brazzaville) et n° 2 (Brazzaville- Ouesso).

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC PRE-QUALIFICATION

N° 001-2016/PR/MATDGGT-DGGT-CMPR
 LANCE PAR LA REPUBLIQUE DU CONGO

Place de la République, ex rond point Centre Culture
 I Français Tel.: +242 222 83 54 60- Fax +242 22 81
 65 78 e-mail: contact@grandstravaux.org. Site
 web: www.grantravaux.org

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :
 MISE EN CONCESSION DES ROUTES NATIONALES
 n° 1 (Pointe-Noire- Brazzaville) et n° 2 (Brazzaville-
 Ouesso) N° 001-2016/PR/MATDGGT/DGGT/
 CMPR.

Au cours de la décennie 2006-2016, l'Etat Congo-
 lais a réalisé d'importants travaux de construction,
 de réhabilitation et de modernisation d'infrastruc-
 tures de transport
 dont l'aménagement et le bitumage de la route
 nationale n° 1 (RN1) « Pointe-Noire
 -Brazzaville » d'une part; la réhabilitation et la
 modernisation du tronçon « Brazzaville - Oyo »,
 l'aménagement et le bitumage du tronçon «
 Obouya Ouesso » de la route nationale n° 2 (RN2)
 d'autre part.

Pour optimiser les investissements ci-dessus cités ;
 l'Etat Congolais par le biais de la Délégation
 Générale aux Grands Travaux, Maître d'Ouvrage
 Délégué a opté pour la procédure de Délégation de
 Service Public qui n'est autre qu'un contrat par
 lequel une personne morale de droit public ou de
 droit privé reconnue par le code des marchés
 publics comme maître d'ouvrage ou maître d'ou-
 vrage délégué, confie la gestion d'un service public
 relevant de sa compétence à un délégataire dont la
 rémunération est liée ou substantiellement assurée
 par les résultats de l'exploitation du service. Les
 délégations de service public comprennent, entre
 autres, les concessions de service public, qu'elles
 incluent ou non l'exécution d'un ouvrage.

1. Objectif

La Délégation Générale aux Grands Travaux lance le
 présent avis d'appel offres pour la mise en conces-
 sion des routes nationales n° 1 et n° 2, qui a pour
 objet l'exploitation, l'entretien et le développement
 des deux routes, dans le cadre d'une délégation de
 service public.

Le présent avis est un appel d'offres ouvert avec
 pré-qualification, selon les dispositions du code des
 marchés publics.

2. Objet

2.1. Le présent avis a pour objet la sélection des
 candidats répondant aux critères de pré-qualifica-
 tion énumérés au point 3.

(+242) 02 281 40 21 ; e-mail : contact@grandstra-
 vaux.org à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours
 ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le
 samedi de 9h à 11 h00, moyennant paiement, en
 espèces ou par chèque certifié, d'une somme de
 cinq cent mille (500.000) FCFA non remboursable.

3. Critères en matière de pré-qualification

l'expérience générale du candidat ;
 l'expérience et les compétences du candidat dans
 des projets similaires ;
 la capacité financière du candidat (possibilité
 d'accès au crédit, capacité de financement certifiée
 par une institution financière internationale).

4. Composition du dossier

4.1. Les dossiers de candidature devront com-
 prendre les éléments suivants :
 une lettre de motivation ;
 une note de présentation de l'entreprise faisant
 ressortir les informations ci-après :
 • l'expérience générale du candidat ;
 • les références sur les projets similaires déjà
 exécutées ou en cours d'exécution par le candidat
 (intitulé de la prestation, nom et adresse du client,
 coût de la prestation, source de
 financement, année, lieu et délai d'exécution), au
 cours des dix dernières années ;
 • les références sur les projets similaires déjà
 exécutées ou en cours d'exécution par le candidat
 (intitulé de la prestation, nom et adresse du client,
 coût de la prestation, source de
 financement, année, lieu et délai d'exécution), au
 cours des dix dernières années, en Afrique, plus
 précisément dans le sud du Sahara ;
 • la capacité financière (possibilité d'accès au
 crédit, capacité de financement)

prouvée par une institution financière ;
 • toutes autres informations jugées pertinentes en
 rapport avec la prestation.
 Voir la note d'information pour les informations
 détaillées.

4.2. Les dossiers devront être rédigés en français
 et présentés en trois (3) exemplaires dont un (1)
 original et deux (2) copies marquées comme tels,
 dans une enveloppe scellée et sans raison sociale,
 plus quatre (04) versions électroniques. Ils seront
 adressés à Madame la Coordonnatrice des Mar-
 chés Publics et de la Réglementation, avec la
 mention suivante :

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

MISE EN CONCESSION DES ROUTES NATIONALES
 no 1 (Pointe-Noire- Brazzaville) et no 2 (Brazzaville-
 Ouesso) N° 001-2016/PR/MATDGGT-DG-
 GT-CMPR.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Place de la République, ex rond point Centre
 Culturel Français Te 1.: +242 222 83 54 60 - Fax
 +242 22 81 65 78 e-mail: contact@grandstravaux.
 org. Site web: www.grantravaux.org

5. Dépôt des offres

Les dossiers de candidature à la pré-qualification
 devront être déposés à l'adresse ci-après : Minis-
 tère à la Présidence de la République chargé de
 l'aménagement du territoire et de la délégation
 générale aux grands travaux (Coordination des
 marchés publics et de la réglementation, 5^e étage,
 portes n°505, 506 ou 507),
 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, place de la
 République, ex- Rond-point du CCF (Centre culturel
 français), ex-Immeuble du Plan,
 e-mail :
 contact@grandstravaux.org,
 au plus tard le 9 mars 2016 à 14 heures précises,
 heure locale.

6. Pré-qualification

Les sociétés pré-qualifiées seront invitées au plus
 tard le 22 mars 2016, par courrier, à retirer le
 dossier d'appel d'offres (DAO) à l'adresse indiquée
 ci-dessus au point 5.

7. Retrait du Dossier d'appel d'offres

Les sociétés pré-qualifiées seront informées des
 conditions de retrait du dossier d'appel d'offres
 (DAO), par courrier correspondant à la « lettre
 d'invitation à soumissionner ».

Fait à Brazzaville, le 18 MARS 2016

La Coordonnatrice des marchés publics
 et de la réglementation,



Jacqueline Lydia MIKOLO

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

L'Union africaine annonce l'arrivée imminente de ses observateurs

Le ministère congolais des Affaires étrangères a indiqué, dans un communiqué publié ce 14 mars à Brazzaville, que l'Union africaine (UA) a confirmé l'envoi d'une mission d'observation de l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Cette mission qui arrivera dans la capitale congolaise le 16 mars sera conduite par M. Dileita Mohamed Dileita (notre photo), ancien premier ministre de la République de Djibouti et sera composée de fonctionnaires et experts électoraux de l'Union africaine et de l'Institut pour une démocratie durable en Afrique. Leur nombre n'a pas été communiqué.

La délégation a programmé des rencontres avec les autorités politiques et administratives, les candidats à l'élection, les ambas-

sadeurs en poste à Brazzaville, les représentants du corps diplomatique, ainsi qu'avec les organisations et coalitions de la société civile congolaise.

Le communiqué rappelle que « la décision de la présidente de la Commission (de l'UA, Ndlr) pour le déploiement d'une telle mission est prise conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, les élections et la gouvernance entrée en vigueur le 15 février 2012, la Déclaration de

l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique, ainsi que les directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections ».

Après le boycott de la francophonie qui s'est limitée à l'envoi d'une mission pour la promotion d'un climat apaisé, et de l'Union européenne qui se contentera des rapports de ses diplomates accrédités au Congo, le scrutin du 20 mars prochain recevra, au plan international, des missions d'observation essentiellement africaines. Elles émaneront donc de l'UA et de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale).

Thierry Nougou



CÔTE D'IVOIRE

Des vives réactions contre une attaque jihadiste « lâche »

La station balnéaire de Grand Bassam, à une vingtaine de kilomètres d'Abidjan, a été le théâtre le 13 mars dernier d'une attaque terroriste revendiquée par le groupe Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique). Au moins 22 morts et une trentaine de blessés, selon un bilan encore provisoire.

Le Grand Bassam est une ville historique et ancienne capitale coloniale sur la côte du Golfe de Guinée, abritant plusieurs hôtels fréquentés par une clientèle étrangère. Chaque week-end, les Abidjanais affluent tout le long de la plage, un site classé dans le patrimoine mondial de l'UNESCO. Après le Burkina et le Mali, la Côte d'Ivoire a été, pour la première fois, la cible d'une attaque terroriste alors que le pays se remet lentement de dix ans de crise socio-politique. Le ministre ivoirien de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, a indiqué que parmi les victimes civiles et militaires, il y avait quatre morts occidentaux, dont une victime française et une allemande. « Les forces de sécurité ivoiriennes sont intervenues immédiatement et ont pu neutraliser six terroristes », a-t-il déclaré.

D'Addis-Abeba à New York en passant par Bruxelles, les réactions sont unanimes pour condamner ces attentats perpétrés contre des paisibles innocents. L'Union africaine réaffirme son soutien à la Côte d'Ivoire et réitère son appel aux États membres pour qu'ils renforcent leur coopération, dans le cadre des instruments africains et internationaux pertinents, y compris à travers des cadres de coopération et de coordination élargis. Le président français, François Hollande, ayant dénoncé dimanche un « lâche attentat » dans lequel au moins un Français a été tué, a promis fournir de « soutien logistique et de renseignement pour retrouver les agresseurs ». La justice française a ouvert une enquête pour assassinat terroriste, en raison de la présence d'une victime française. Une cellule d'urgence a été mise en place par les autorités ivoiriennes : pour toute information contacter le 00 225 22 48 97 60, à Paris, joindre le 01 43 17 56 46.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a condamné dans un communiqué les attaques terroristes et présenté ses condoléances aux fa-

milles des victimes ainsi qu'au gouvernement ivoirien. Le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Taleb Rifai, a aussi condamné fermement ces attentats au nom de la communauté internationale du tourisme. « Nous sommes consternés par cet acte de violence horrible. Nos pensées vont en ce moment difficile aux familles et aux amis des victimes, ainsi qu'au peuple de la Côte d'Ivoire », a déclaré Rifai, dans un communiqué de presse rendu public à Madrid.

La Côte d'Ivoire, frontalière du Mali dont les jihadistes ont un temps occupé le nord avant d'être chassés par une intervention militaire française, avait jusqu'ici été épargnée par les attentats de masse. D'après Lemine Ould Salem, auteur « Du Ben Laden du Sahara, sur les traces du jihadiste Mokhtar Belmokhtar », l'attaque de Grand Bassam était prévisible. « Depuis l'attaque du Radisson Blu à Bamako, puis celle de Splendid Hôtel à Ouagadougou, on voyait bien que les jihadistes liés à al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), avaient l'intention manifeste d'étendre leurs actions au-delà de leur zone traditionnelle... Il était bien prévisible qu'un jour ou l'autre une action jihadiste ait lieu en Côte d'Ivoire et pourquoi pas d'ailleurs au Sénégal ?... », a-t-il dit à RFI.

A Bassam et Abidjan, c'est la peur et la rage. Pour une habitante interrogée par l'Agence ivoirienne de presse, cet « acte ignoble » était certes prévisible mais personne n'aurait pensé un instant que ces assassins se seraient attaqués injustement à des populations civiles, notamment des jeunes. « C'est ignoble, je tombe carrément des nues. Pourquoi tant de cruauté, de méchanceté et de haine. Quel est le but recherché par ces assassins qui revendiquent être dépositaires de l'islam », s'est-elle interrogée.

Fiacre Kombo

Paris envoie son ministre des Affaires étrangères et son ministre de l'Intérieur pour témoigner de sa solidarité

Après l'attaque terroriste de l'île balnéaire de Grand Bassam qui a fait 16 morts, dont un Français, le 13 mars, les ministres français des Affaires étrangères et de l'Intérieur se rendent ce 15 mars à Abidjan (Côte d'Ivoire) « pour témoigner de leur solidarité », a-t-on appris.

« Jean-Marc Ayrault et Bernard Cazeneuve se rendront ce mardi à Abidjan pour témoigner de leur solidarité avec les autorités et le peuple ivoiriens et assurer de leur soutien la communauté française sur place », a indiqué le Quai d'Orsay. La Côte d'Ivoire a été frappée par une attaque jihadiste qui a fait 16 morts dont un Français et 22 blessés. L'attaque a été revendiquée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui parle plutôt de « trois héros ». Le président Alassane Ouattara a

parlé d'un bilan lourd et fait état de 14 civils ; 2 membres des forces spéciales ivoiriennes ; 22 blessés et, de la neutralisation « des six terroristes ». Le président français, François Hollande a dénoncé un « lâche attentat », et indiqué que la France allait apporter tout son soutien dans la recherche des agresseurs. La justice française a ouvert une enquête pour assassinat terroriste. Plusieurs experts français sont en partance pour la Côte d'Ivoire.

Abidjan faisait depuis quelques mois partie de la liste des jihadistes. C'est le premier attentat de ce type en Côte d'Ivoire. Il ressemble à plusieurs autres dans la région d'Afrique de l'Ouest, et revendiqués par le groupe islamiste : à Bamako, au Mali (20 morts) et à Ouagadougou (20 morts), en novembre dernier.

Pour Mathieu Guidère, spécialiste du terrorisme salafite, « c'est la concurrence avec l'organisation État islamique (EI) qui serait à l'origine de la surenchère terroriste que vient de vivre la Côte d'Ivoire ». L'Afrique étant une terre de conquêtes. Il affirme que la cible de ces opérations est la France. Il explique que tout le monde s'attendait à cette opération.

Le ministre ivoirien de l'Intérieur, Hamed Bakayoko a fait état de la mort de « de 14 civils morts dont quatre de race blanche dont une identifiée, de nationalité française et une allemande ». Plusieurs pays de la région ont été attaqués. Il ne manquait que la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les groupes terroristes voient en ces pays une continuité avec la France.

Noël Ndong

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le secteur de la recherche sensibilisé au protocole de Nagoya

Afin d'assurer une meilleure compréhension des dispositions du protocole de Nagoya et de faire l'état de sa mise en œuvre au niveau national, le ministère de l'Economie et du développement durable a informé les chercheurs et enseignants chercheurs de l'Université Marien N'Gouabi des dispositions du protocole. Il s'agit notamment de la convention sur la diversité biologique relative à l'accès aux ressources génétiques et du partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA).

Ce processus consiste à fournir aux utilisateurs des informations sur les pratiques et les approches qu'il convient d'adopter dans le contexte de l'accès et du partage des avantages ; d'encou-

rager le transfert de technologies appropriées aux fournisseurs de ressources et de renforcer leurs capacités. « Nous avons regroupé tous ces chercheurs enseignants pour échanger sur leur apport dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord ayant une dimension sociale, commerciale et scientifique », a expliqué le point focal du protocole de Nagoya, Madzou Moukili, avant de souligner que les instituts de la recherche ont été identifiés comme l'un des acteurs principaux dans la mise en œuvre dudit protocole.

La recherche contribuerait à garantir la confiance entre les fournisseurs et les utilisateurs, à promouvoir la coopération entre les chercheurs nationaux avec ceux de l'étranger, a relevé le directeur de cabinet du mi-

nistre de l'Economie forestière et du développement durable, Michel Elenga, à l'ouverture des travaux. Car, a-t-il souligné, « si l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages résultent de la décision de l'autorité nationale compétente du pays fournisseur, celle-ci doit être informée des résultats de la recherche sur la ressource sollicitée ».

La République du Congo dispose d'importants écosystèmes qui regorgent des ressources naturelles variées, constituant ainsi un capital non négligeable de la biodiversité biologique et aussi un potentiel pour le développement socio-économique des populations, notamment des communautés autochtones et locales.

Lopelle Mboussa Gassia

DECRYPTER

l'économie

africaine



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible
sur l'App store et l'Android market

<http://africanbusinessmagazine.com/subscribe/>

COMMÉMORATION

Les Vénézuéliens célèbrent l'an trois de la disparition de Hugo Rafael Chavez Frias

La communauté vénézuélienne en République du Congo n'est pas restée en marge de cette commémoration. L'ambassadeur de ce pays, Norma Borges, a organisé une messe de requiem en la basilique Sainte-Anne dite par l'abbé Armand Serge Kiyindou, le samedi dernier, en mémoire de leur ancien président de la République.

La messe a été célébrée en présence de plusieurs diplomates en poste en République du Congo, à savoir l'ambassadeur de la Fédération de Russie, Valery Mikhaïlov; l'ambassadeur de Cuba, Manuel Serrano Acosta; l'ambassadeur du Congo à Cuba, doyen du corps diplomatique, Pascal Onguemby; l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Tchad, Kalzeube neldikingar Madjimta ; et l'ambassadeur de la République du Gabon, René Makongo ; ainsi que du président de l'association congolaise de l'amitié entre les peuples, Vital Bala.

Dans son allocution, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela auprès de la République du Congo, Norma Borges, a rappelé que le 5 mars 2016, cela fait exactement trois ans que disparaissait physiquement leur éternel commandant Hugo Chavez Frias, l'homme qui, avec courage et conviction, a changé l'histoire du Venezuela et a ouvert les yeux d'un peuple qui continue à l'aimer et à le respecter malgré sa disparition physique. « Il est difficile pour moi mais aussi exaltante à la fois de vous parler de l'un des grands leaders de notre Amérique, d'un fervent et infatigable promoteur et combattant pour la paix, la solidarité et le respect de la souveraineté des peuples du monde. Chavez est entré et resté à jamais dans le cœur des plus exclus, des pauvres, des sans-voix. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous disons avec fierté et conviction que Chavez vit dans les luttes des peuples pour la justice sociale, l'égalité et le respect de leur souveraineté », a-t-elle déclaré.

Leader charismatique, figure emblématique de la lutte pour la liberté, l'égalité, le président Hugo Chavez a su prêcher avec l'exemple, l'amour du prochain, la justice et la solidarité entre les peuples. Le président Chavez appartient à l'histoire et au patrimoine commun du peuple vénézuélien, il est une source



Photo de famille à l'issue de la messe

d'inspiration pour des milliers de personnes de différents pays à travers le monde. Aujourd'hui, a poursuivi l'ambassadeur Norma Borges, les Vénézuéliens ont foi que ses actions et pensées continueront à transcender au-delà du temps et de l'espace. Ils resteront fidèles à ses enseignements et suivront fidèlement son héritage, en travaillant chaque jour aux côtés des plus démunis, avec amour patriotique et beaucoup de conviction.

« Aujourd'hui et pour toujours, tu seras dans la mémoire collective comme un géant de la politique de l'Amérique latine et du monde, car tu fus un précurseur d'un nouvel ordre mondial et pour ton engagement et ta persévérance, les peuples ignorés ont été pris en compte. Avec l'exemple de Chavez et la force du peuple, nous continuons à surmonter le chemin du socialisme bolivarien

du XXI^e siècle... », a-t-elle dit.

Qui est Hugo Rafael Chavez Frias ?

Hugo Rafael Chavez Frias est né le 28 juillet 1954 à Sabaneta de Barinas, dans les plaines du Venezuela. De parents enseignants, sa mère voulait faire de lui un prêtre catholique, il a servi comme enfant de chœur dans l'une des églises de la ville. Mais le destin l'a orienté vers une autre vocation aussi noble, celle de lieutenant-colonel de l'Académie militaire du Venezuela, où il est admis avec le désir d'être un joueur professionnel de baseball. Chavez était un homme accroché à la mémoire, il communiquait constamment ses souvenirs.

En 1982, le jeune officier fonde le mouvement révolutionnaire bolivarien 200 (MBR 200). Puis, le 4 février 1992, avec un groupe de militaires, il fait une première tentative pour changer le pays

sans succès, on a entendu sur les ondes : « Compatriotes pour le moment, nous n'avons pas atteint les objectifs du mouvement et j'assume courageusement

plus authentiques du christianisme. »

Le 7 octobre 2012, le président Chavez fut réélu pour un troisième mandat consécutif pour

la responsabilité de tout ce qui est arrivé. » Il est arrêté et emprisonné pendant près de trois ans. Le 6 décembre 1998, il est élu président de la République. Il remporta 17 des 22 scrutins organisés. Il est réélu le 3 décembre 2006 pour son second mandat, période 2007-2013, où, il met sur pied son projet national Simon Bolivar, premier plan socialiste de développement économique et social de la nation.

Chavez a lutté pour garantir au peuple vénézuélien le développement socio-économique, il était toujours aux côtés des plus pauvres et des exclus pour défendre leurs droits à une vie décente. Il fut le fondateur de la révolution bolivarienne. Il a œuvré pour l'instauration de la démocratie participative au Venezuela. Il a déclaré une fois : « Je suis chrétien et je pense que le socialisme doit se nourrir des courants les

la période 2013-2019 puisque tous les projets proposés par son gouvernement ont laissé tant d'œuvres d'importance sociale pour le peuple, accompagnés par des programmes nationaux où 44 missions ont été créées au bénéfice des plus pauvres.

La vie du président Chavez a été marquée par la réalisation des vertus susmentionnées. Ce grand homme a redonné l'identité nationale de son peuple et son histoire. Il a repris la souveraineté, les ressources naturelles du pays et, par-dessus tout, il a restauré la dignité à son peuple, il lui a donné des outils idéologiques pour qu'il ne s'empare plus jamais du pays. De même, ce commandant éternel il a semé dans l'âme et l'esprit de ses concitoyens la loyauté suprême, l'amour pour l'humanité, et a laissé un énorme héritage pour son pays, pour toute l'Amérique latine et les Caraïbes.

Bruno Okokana

ENVIRONNEMENT

Autres temps, autres mœurs

Passé le temps de l'insouciance où on saccageait à tout crin, l'humanité se rend compte que sa survie dépend bien de la préservation de son environnement

L'information m'a fait sursauter : suivant un documentaire sur la conquête de l'Ouest américain et la vie des cowboys de l'Indiana, la caméra s'est arrêtée sur une statue en pied. Elle est d'un certain Jim White présenté comme « un héros

» chez les cowboys du Kansas. Son fait d'armes particulier : tueur de bisons. A lui tout seul, à une époque où le Guinness n'existait peut-être pas, les annales lui attribuent l'exploit d'avoir abattu ... 16.000 bovidés ! La caméra a d'ailleurs montré l'empilement de dizaines et de dizaines de têtes de bisons, dépassant la hauteur d'un immeuble de deux étages. Les temps, décidément, changent. Qui, aujourd'hui, oserait se vanter d'avoir

exterminé autant de bêtes, de l'avoir fait par pur « jeu », et de s'en bien porter ? Deux Italiens, un père et son fils, viennent d'être abattus au Zimbabwe : ils avaient été pris pour des braconniers. Mais ils étaient eux-mêmes de fervents défenseurs de la faune et de la flore de leur pays d'adoption. Ils ont, en quelque sorte, sacrifié leur vie à la cause qu'ils défendaient. Noble et émouvant ! John White ne s'est attiré aucune cri-

tique, aucune récrimination, sauf peut-être chez les Indiens à qui, par sa passion éhontée, il a soustrait une source non-négligeable de nourriture. Et puis, que pouvait bien « peser » la voix d'un Indien à côté de l'aura d'une légende ! John White est resté « le » héros de la gâchette facile, ayant contribué à dépeupler les troupeaux de bisons comme il était admis à son époque, pas à la nôtre.

Lucien Mpama

Soutien tous azimuts de la France à Faustin Archange Touadéra

En visite privée en France, le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra a rencontré, le 11 mars, le ministre français des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault, la Conseillère Afrique du président de la République Hélène Le Gal, et le secrétaire d'Etat en charge du Développement et de la Francophonie, André Vallini.

Jean-Marc Ayrault a félicité Faustin Archange Touadéra pour son élection, et pour le bon déroulement des scrutins. Il sera à la tête de la délégation française à la cérémonie d'investiture prévue à Bangui, le 30 mars prochain, « qui ouvrira une nouvelle page dans l'histoire de la République centrafricaine ». Fera également partie de la délégation, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

L'entretien de Jean-Marc Ayrault et Faustin Archange Touadéra a porté, pour l'essentiel, sur les défis de la Centrafrique dans le contexte de la sortie de crise, sur les relations bilatérales et sur l'appui de la France qui « continuera d'apporter aux autorités élues au service de leur mission de réconciliation, de reconstruction et de développement », a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay,

Romain Nadal. André Vallini, a indiqué que « l'ensemble des moyens que la France est prête à mettre en œuvre, avec les Nations unies, l'Union européenne et [les] autres partenaires internationaux, pour soutenir l'action des autorités élues au service du redressement du pays ».

Le président centrafricain s'est également rendu à l'Agence française de développement (AFD). Il a également rencontré le Médef. Les Centrafricains attendent avec beaucoup d'impatience le déclenchement du programme de désarmement, le désengagement de 900 militaires des forces sangaristes prévu pour la fin de cette année. Conscient de la dépendance de son pays à l'aide internationale, Faustin Archange Touadéra, a indiqué que ses priorités et ses objectifs concernent la paix et le désarmement, le développe-



Faustin Archange Touadéra

ment et la reconstruction, raisons sans doute de sa venue à Paris et de sa tournée régionale - Guinée équatoriale, Angola, Tchad, RD Congo, Congo et Cameroun - pour « tourner la page ».

L'Élysée, comme l'ensemble des départements ministériels et des instituts de développement rencontrés, ont garanti au président centrafricain qu'ils continueront « d'appuyer la Centrafrique sur le plan budgétaire et financier et d'être le relai des préoccupations sur la scène internationale ».

Agé de 58 ans, l'élection de Faustin Archange Touadéra, à la tête de la République centrafricaine a été confirmée, le 1er mars par la Cour constitutionnelle. Il a été élu avec 62,69% des suffrages, contre Georges Anicet Dologuélé, 37,31% des suffrages. Il succède à Catherine Samba-Panza, qui aura assuré la transition depuis le 23 janvier 2014, dans des conditions difficiles. Faustin Archange Touadéra, fils d'un chauffeur et d'une cultivatrice, est un passionné des mathématiques. Il incarne l'Afrique de par ses études qui

l'auront conduit de Bangui à Abidjan, Lille et Yaoundé où il obtiendra son doctorat d'Etat en mathématiques pures. Puis, il enseignera à l'université de Bangui, où il deviendra vice-chancelier et recteur.

Il est nommé Premier ministre, chef du gouvernement, le 22 janvier 2008, par le président François Bozizé, dans un contexte de crise sociale, et de crise financière grave.

Il saura conduire le dialogue inclusif à l'issue duquel seront signés plusieurs accords de paix. Lorsque le pouvoir de François Bozizé est renversé, Faustin Archange Touadéra se réfugie à Lille en France.

Il est considéré comme le candidat surprise, sans ancrage sans parti politique. Par contre, il se révèle en redoutable rassembleur, à l'écoute de toutes les couches sociales, ralliant les « sans voix » et plusieurs candidats. Ce qui lui aura valu d'ailleurs, le soutien de Martin Ziguélé et de Karim Meckassou au second tour.

Noël Ndong

La Cour constitutionnelle valide l'élection de 45 députés au 1er tour et invalide 10 circonscriptions

La Cour constitutionnelle de Transition, lors de son audience de ce lundi 14 mars 2016 a proclamé 45 députés élus au 1er tour des législatives. Elle a, par ailleurs, invalidé 10 circonscriptions en raison de « fraudes massives qui ont entaché les scrutins ».



Les 45 députés ont été provisoirement élus par l'Autorité Nationale des Elections. Provisoirement, 45 députés ont obtenu des suffrages pour leur permettre de passer dès le 1er tour des législatives. Au niveau de Bangui, seulement trois (3) candidats sont élus au 1er tour.

Parmi les élus, on compte quatre (4) députés du parti UNDP de Amine Michel, trois (3) du KNK dont son secrétaire par intérim Bertin Béa, trois (3) autres du parti Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain (MPLC) dont son leader Martin Ziguélé, trois (3) de l'Union de Renouveau Centrafricain (URCA) du candidat déchu à la présidentielle Anicet Georges Dologuélé, un (1) député élu du parti Rassemblement démocratique centrafricain (RDC). Plusieurs autres députés appartiennent à des partis politiques et des indépendants dont Faustin Archange Touadéra, lui aussi élu président de la République Centrafricaine. Selon plusieurs observateurs, la majorité parlementaire est loin d'être dégagée au vu de ces résultats provisoires. 140 députés sont attendus pour la future Assemblée nationale du régime Touadéra. Ces résultats doivent être validés par la Cour constitutionnelle de Transition (CCT) qui dispose de 15 jours pour ce travail. Le premier tour des législatives du 30 décembre 2015 a été invalidé par la CCT à cause de nombreuses irrégularités.

L'ONG actions pour la Centrafrique vole au secours de 215 orphelins de l'école Bogoula

Ces orphelins de l'école Bogoula, localité située à 60 kilomètres de Bangui axe Boali, ont reçu le weekend dernier des kits scolaires et le paiement de leurs frais de scolarité. C'est une activité de l'Action pour la Centrafrique (APCE) avec la Caritas Bangui.

Ce don s'inscrit dans le cadre du programme pilote Ndara qui consiste à suivre le parcours de certains élèves en leur dotant des kits scolaires et autres matériels. « Pour cette mission de Bogoula, APCA a doté 225 élèves en kits scolaires constitués de Cahier; protège cahier; double déci-

mètre, crayon, gomme, taille crayons, stylos et a payé les frais d'inscription des 215 orphelins. La direction et les enseignants ont également été appuyés en matériels pour la réussite de leur mission », a fait savoir Guy Maurice Limbio, président de l'APCA.

Cette structure a également offert 2 ballons en cuir au comité de la jeunesse de cette circonscription. « En mai 2015, APCA avait déjà accompagné Caritas Bangui dans le cadre de sa mission précurseur pour son programme éducatif et son projet » La Résilience Centrafricaine en

actions » aux contacts des ex-enfants soldats qui, pour certains ont repris une activité au centre de formation professionnelle et pour d'autres le chemin de ladite Ecole de Bogoula », a souligné le président de l'APCA.

Bogoula se situe à 60 kilomètres de Bangui et cette école dépendant de la circonscription de Boali. Elle ne compte que 3 salles de classe pour 685 élèves dont 215 orphelins. Cet établissement avec son effectif pléthorique fonctionne par une scolarité alternée.

HUMANITAIRE

Des ONGs désignées pour accompagner le retour de l'autorité de l'Etat en RCA

Au total six (6) ONGs locales et trois (3) ONGs internationales ont signé, le 11 mars dernier, un contrat de 12 mois pour accompagner le redéploiement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire de la République centrafricaine (RCA).

Il s'agit des Organisations non gouvernementales (ONG) comme ACTED, DRC, AGETIP-CAF, COOPI, ECHELLE, IDC, JUPEDEC, NOURRIR et ADEFI, qui sont choisies pour accompagner le redéploiement de l'administration dans les provinces. Pour Florence Limbio, la ministre centrafricaine

de l'Economie et du Plan, l'octroi de ce financement à ces ONGs « suite à la mise en place du projet de réhabilitation des bâtiments publics par le gouvernement qui a pris cent millions par préfecture », vise à faciliter la réalisation des travaux financés en partie par l'Union européenne (UE).

Le patron de l'Administration du territoire, Modibo Oualidou Bachir, a présenté les principales activités qui seront faites « ce contrat concerne plutôt les bureaux des préfets et sous-préfets, les équipements de travail. Ces travaux seront mis en exécution par les

ONGs car les entreprises exigent de longues procédures », a précisé Oualidou avant d'interpeller les ONGs à travailler en parfaite collaboration avec les autorités locales. Les représentants des ONGs bénéficiaires se réjouissent de ce financement qui va faciliter le redéploiement de l'autorité de l'Etat par leur biais. Le coût de ce projet s'élève à 4 milliards de francs Cfa. Ces ONGs vont travailler dans les seize (16) préfectures et soixante-dix (70) sous-préfectures de la RCA.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RJDH-RCA)

Un homme d'une quarantaine revole abattu par des hommes armés à Bambari

Un homme d'une quarantaine d'années a été abattu lors d'un braquage de magasin par des hommes armés à la gare routière de Bambari. L'acte s'est produit dans la nuit du mercredi 09 au jeudi 10 mars 2016. Cette information a été confirmée par le maire de la ville, Abel Matchipata, joint le 12 matin au téléphone par le RJDH.

La victime serait la sentinelle du magasin attaqué par les hommes armés. Les malfrats auraient vidé une partie du magasin avant de tirer sur la sentinelle qui est morte par la suite.

Abel Matchipata, président de la délégation spéciale de la ville de Bambari a condamné cet acte qui, selon lui, vient créer la panique au sein de la population. « Dans la nuit du mercredi à jeudi, un veilleur a été abattu lors du braquage du magasin qu'il protégeait. C'est un acte que je condamne avec fermeté car il menace la paix encore relative dans la ville », a-t-il indiqué.

Le président de la délégation spéciale a annoncé l'ouverture d'une enquête. « La brigade de la gendarmerie de Bambari est en train de mener les investigations pour pouvoir identifier les auteurs de cet acte. Comme il n'y a pas de manifestation, la Minusca de son côté, maintient son attitude », a-t-il précisé.

La ville de Bambari a été paralysée du 03 au 05 mars dernier suite à une attaque des hommes armés contre un site de déplacés, attaque qui a fait une dizaine de morts.

L'ONM doté en équipement de réhabilitation des routes par l'Union Européenne

Neuf engins et des matériels informatiques ont été remis à l'Office national de matériels (ONM) le vendredi 11 mars par l'Union européenne. Ce don est fait pour faciliter les travaux de réhabilitation des routes en Centrafrique.

Ce don s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au secteur d'entretien routier en RCA. Le représentant de l'Union Européenne en Centrafrique, Raymondet Commo, a précisé que cet appui va permettre à l'Office National de Matériels d'aménager des routes en état de dégradation avancée. « L'ONM va procéder à la réhabilitation des routes de Bambari à Ippy et Bria. De Sibut vers Bambari-Bria et de Sibut vers la ville de Dekoa-Bouca. La crise de 2013 a affaibli l'ONM par rapport aux cas de pillage, de vandalisme des engins de travaux publics. Compte tenu de l'insécurité, la réhabilitation a été suspendue. Ces engins remis aujourd'hui vont renforcer la capacité de l'ONM afin de relancer ces travaux de réhabilitation », a précisé le diplomate.

Le ministre des Travaux publics et de l'équipement, Laurent Clair Malepou qui a réceptionné ces matériels a fait l'état en ces termes : « ce don est composé de neuf engins, deux bulldozers, un chargeur Caterpillar, 3 niveleuses, 22 ordinateurs de bureau, 11 ordinateurs portables, 18 imprimantes, 5 grands photocopieurs, 8 scanners de bureau, 22 onduleurs et 3 régulateurs de 5.000 volts ».

Mathias Mano, directeur de l'ONM s'est réjoui de ce don qui, selon lui, va permettre de mieux travailler. « C'est vraiment avec une impression de satisfaction que nous recevons ce don, car nous travaillons dans des conditions difficiles. Nous remercions infiniment l'Union Européenne et le gouvernement d'avoir mené des démarches qui ont abouti à ce résultat », a-t-il noté.

L'ONM est la seule entreprise de travaux publics appartenant à l'Etat en Centrafrique.

BANGUI

Des autorités locales imprégnées sur la mise en place de la Commission Vérité-Justice-Réparation-Réconciliation

Des leaders de la société civile et les maires des arrondissements de Bangui, Bimbo et Bégoua, ont pris part vendredi 11 mars à Bangui à un atelier de sensibilisation sur la mise en place de la Commission Vérité-Justice-Réparation et Réconciliation.

Cet atelier est initié par le ministère de la réconciliation avec l'appui de la mission des Nations unies (Minusca) dans le but d'échanger avec les participants pour leur permettre de s'approprier du processus de la mise en place de cette commission. Diane Corner, représentante spéciale adjointe du secrétaire générale de

l'ONU en Centrafrique, a rappelé que lors des consultations populaires et le Forum de Bangui, la population a exprimé clairement que « l'impunité est à l'origine de la crise en Centrafrique ». « Cette commission comme d'autres mécanismes de la réconciliation nationale, doit nécessairement s'appuyer sur la

Inquiets pour leur sécurité, des ressortissants de la RDC en Centrafrique ont trouvé refuge à l'école Koudoukou

Ils sont plus d'une centaine à fuir leurs domiciles pour trouver refuge dans l'enceinte de l'école Koudoukou au Km5 dans le 3^e arrondissement de Bangui. Ce sont des ressortissants congolais qui, inquiets pour leur sécurité, ont trouvé refuge à cet endroit où trouver à manger devient un chemin de la croix.

Ces Congolais de la République démocratique vivent de petites activités de ménages, de nettoyage des concessions ainsi que de la cordonnerie. Ils sont accusés par leurs voisinages de quartiers d'être de connivence avec de présumés auteurs des derniers événements du mois de septembre 2015. Leur vie est menacée, selon eux.

Certains d'entre eux disent avoir reçu des menaces de mort comme témoigne ici Bienvenu Alexis, représentant de ces déplacés « nous sommes des Congolais et nous habitons le quartier Kina. Lors des récents événements, les gens nous ont accusés d'être complices des musulmans qui ont assassiné leurs parents. Ceci parce que nous venions souvent pendant ces événements travailler au Km5. Ils nous ont promis la mort, c'est ainsi que nous avons trouvé refuge ici pour être à l'abri », a-t-il confié. Ce dernier a expliqué que « tous ceux qui sont Congolais ont été pillés et leurs maisons détruites. Moi qui vous parle, ils m'ont mis à plat. Je suis sorti les mains vides ». Il a lancé ce SOS au nom de ses

compatriotes : « les autorités centrafricaines sont passées une seule fois nous visiter. Elles nous ont recensés et ont promis de nous apporter des vivres. Cela fait environ 2 mois aujourd'hui que nous attendons impatiemment. C'est pourquoi je lance l'appel au gouvernement congolais et aux partenaires de penser à nous », se lamente-t-il.

Cette affaire remonte au 26 septembre 2015, date à laquelle une échauffourée a éclaté entre des habitants du Km5 et ceux des quartiers Kina, Makombo, et Fatima. Le bilan faisait état de plusieurs morts et d'importants dégâts matériels. L'assassinat d'un conducteur de taxi moto était à l'origine de cette violence.

Les navettes des baleinières suspendues entre Bangui et Kouango suite à une attaque des Anti-balaka

Les responsables des baleinières ont suspendu depuis hier le voyage entre Bangui et Kouango. Cette décision est prise suite à une attaque des Anti-balaka contre des payeurs.

Selon des sources dignes de foi contactées par le RJDH, deux rameurs ont été arrêtés puis blessés par des Anti-balaka basés à Ombella. Ces hommes armés auraient vidé ces voyageurs. « Il y

nous avons contacté.

Les deux victimes ont été ramenées à Bangui dans la soirée du jeudi. Elles seraient admises à l'hôpital comme l'a témoigné la cheffe des vendeuses du port de Ouango. « Les deux jeunes sont ramenés à Bangui par d'autres hier. Ils ont été immédiatement amenés à l'hôpital pour des soins. Pour le moment, on ignore leur état de santé », a-t-

ordre », a confié Rodrigue, un des responsables de baleinières. La même source appelle les autorités à intervenir pour régler la situation qui prévaut sur le fleuve : « Il faut une intervention de nos forces parce que c'est un véritable calvaire que nous connaissons en allant vers Kouango. Les Anti-balaka s'imposent malgré qu'ils nous font payer d'énormes taxes », a-t-il lancé.

De sources non encore vérifiées, la baleinière partie de Bangui le mardi dernier, serait tombée dans une embuscade des Anti-balaka qui auraient vidé les marchandises que transportait ladite baleinière à destination de Damara. Une commerçante accusée d'être commissionnée par les ex-Séléka basés à Kouango aurait été aussi enlevée. Dix-huit postes de contrôles sont créés par les Anti-balaka entre Bangui et Kouango.

« Il faut une intervention de nos forces parce que c'est un véritable calvaire que nous connaissons en allant vers Kouango. Les Anti-balaka s'imposent malgré qu'ils nous font payer d'énormes taxes »

avait au départ deux rameurs arrêtés par les Anti-balaka à Ombella. Ils ont été dépouillés de tout leurs biens avant d'être grièvement blessés par ces Anti-balaka qui menaçaient de s'en prendre à d'autres convois », a expliqué un des responsables des baleinières que

elle expliqué.

Cet événement est à l'origine de la suspension des navettes entre Bangui et Kouango. « Il y a une baleinière prête pour partir sur Kouango mais elle ne peut pas prendre de risque. Pour le moment, nous avons décidé d'arrêter les voyages jusqu'à nouvel

parole des victimes et garantir leur droit à la justice et la vérité », estime Diane Corner. Selon Diane Corner, il n'est pas question de choisir entre la paix et la justice. « La paix durable s'appuie sur la justice et le respect des droits de l'Homme », a-t-elle déclaré. La ministre de la Réconciliation nationale, Florence Lydie Ndouba, a souligné que la volonté des Centrafricains pour la mise en place de cette Commission consistera à réprimer les actions des bourreaux sur

les victimes. « Sans aucune justice équitable et sans le processus de réparation, aucune réconciliation durable n'est envisageable », a-t-elle estimé. Pour le membre du gouvernement, la réussite de ce processus permettra au pays de relever les défis de la lutte contre l'impunité, de la restauration de l'autorité de l'Etat, de la reconstruction, de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale. Des participants, dans les discussions ont relevé les points liés

à la période du démarrage des enquêtes, la date butoir du lancement ainsi que la composition de cette Commission. Pour plusieurs participants, les bourreaux ne devraient pas faire partie de cette Commission.

L'idée de la mise en place de la Commission Vérité-Justice-Réparation et Réconciliation a été ressortie pendant les consultations populaires de Base et le forum de Bangui, tenu du 4 au 11 mai 2015.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RJDH-RCA)



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SAMSUNG

**EXCLUSIVITÉ AIRTEL !
OFFREZ-VOUS LA 7^{ème} MERVEILLE DES GALAXY S
S7 & S7 EDGE**

Commandez dès maintenant
et bénéficiez de 5% de réduction au lancement
le 18 Mars 2016 à l'Olympic Palace



AG Partners

26^E OLYMPIADE DE LA LANGUE RUSSE

Six vainqueurs poursuivront leurs études supérieures en Russie

Les six vainqueurs de ce concours ont été connus à l'issue de la finale tenue le 13 mars 2016 et qui a vu concourir 75 candidats. Ces derniers sont venus des lycées de Brazzaville et de quelques départements du Congo.

Organisée conjointement par l'ambassade de la fédération de Russie auprès de la République du Congo, le centre culturel russe et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, la vingt-sixième olympiade de la langue russe, s'est déroulée en présence de Ekaterina Tyapkina, attachée à l'ambassade de la fédération de Russie, de l'inspecteur coordonnateur des lycées, Pierre Mberi, et de Roger Kanza, administrateur du CCR. La présélection a débuté le 15 février 2016 à l'intérieur du pays avec les lycées de Pointe-Noire, Dolisie et Gamboma, avant d'entamer la phase de Brazzaville, le 22 février de la même année.

Après la délibération par le jury présidé par Marcel Bansimba, l'administrateur du CCR, a rendu public les résultats selon l'ordre ci-après : premier, Mell Justice Profith Itsa Okouira (étudiant) ; deuxième, Carl Pavel Dzamba (étudiant) ; troisième, Exaucée Relia Vertu Mounkassa Maba (étudiante) ; quatrième, Roméo Glorieux Patrice Ntsikassoumba (étudiant) ; cinquième, Christ Mi-

landou (étudiant) ; et sixième, Brej Ngassaki (étudiant). Ces six lauréats se rendront en Russie courant l'année académique 2016-2017 pour les

à redoubler d'efforts pour le prochain rendez-vous de mars 2017 lors de la vingt-septième olympiade.

un formidable moyen de promotion de la langue de Pouchkine dans les lycées grâce à la participation active des professeurs et à la réussite des candidats sélectionnés. L'olympiade de la langue russe constitue un défi intéressant et motivant pour les

depuis 1976. A cette époque, il s'agissait d'une olympiade nationale (organisée dans chaque pays où la langue russe est étudiée) et l'olympiade internationale (qui avait lieu à Moscou, regroupant les différents vainqueurs nationaux). Le Congo



Photo de famille, lauréats, membres du jury et autres candidats

études supérieures. Ils feront partie du quota des 70 bourses octroyées par la fédération de Russie à l'Etat congolais. L'administrateur du centre culturel russe, a félicité les heureux gagnants tout en invitant les candidats malheureux

Pourquoi une olympiade nationale de la langue russe ?

L'olympiade nationale de la langue russe témoigne de l'importance de cette langue en milieu congolais. Elle est une expérience extraordinaire. C'est

lycéens. Celle-ci leur permet de tester la maîtrise de la langue et de rencontrer d'autres élèves qui s'intéressent à la langue et à la culture russe.

Notons que les olympiades de la langue russe au Congo existent

était souvent représenté par plus de cinq (5) étudiants. Et les meilleurs devaient poursuivre leurs études supérieures en ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (Urss).

Bruno Okokana

FRANCOPHONIE

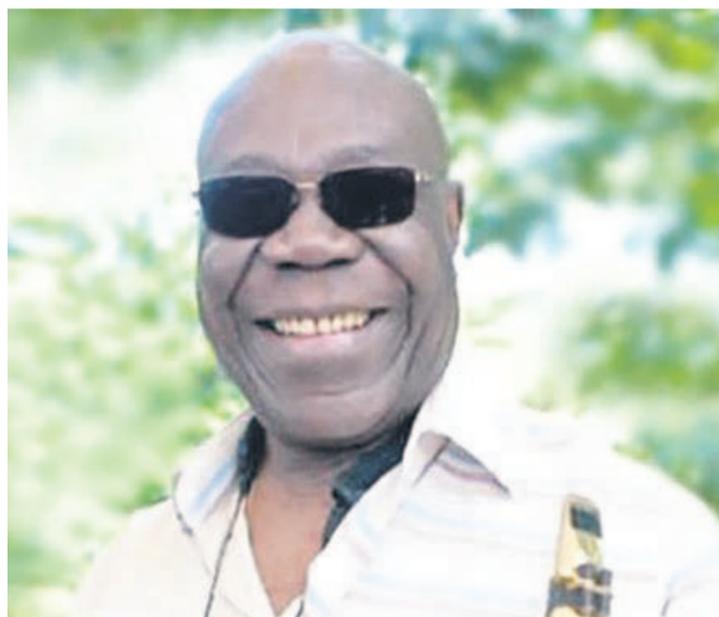
Manu Dibango au Brésil pour assurer l'usage du français lors des Jeux de Rio

Le Grand témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016, Manu Dibango, est depuis le 13 mars en mission d'une semaine à Rio de Janeiro. D'après le saxophoniste camerounais, il s'est rendu sur place pour « veiller à l'usage et la visibilité de la langue française » durant les Jeux.

Dans un communiqué publié par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce dernier profitera de son passage à Rio pour s'entretenir avec des représentants du Comité international olympique et du Comité d'organisation des Jeux de Rio 2016 ainsi qu'avec les autorités gouvernementales brésiliennes et le corps diplomatique francophone. « Cette deuxième mission au Brésil sera l'occasion de poursuivre, en collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux et l'ensemble des partenaires, le travail nécessaire pour veiller à l'usage et la visibilité de la langue française », a confié Manu Dibango, car, a-t-il déclaré, le français et l'anglais sont deux langues officielles des Jeux Olympiques modernes. En effet, cette seconde mission du Grand témoin de la

Francophonie pour les Jeux intervient quelques mois après la signature, en novembre 2015, d'une convention de partenariat entre l'OIF et Rio 2016. « Mais au-delà, ce déplacement s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie et vise à mobiliser la société civile et tous les francophiles du Brésil pour mettre la langue française au service du dialogue des cultures dans le cadre de Jeux de Rio 2016 », a martelé l'activiste de la langue française.

Outre les rencontres dûment citées, Manu Dibango devrait participer, le 17 mars à Rio, à un grand concert de la Francophonie avec des musiciens brésiliens à la Maison de France. Le lendemain, le vendredi 18 mars, il sera aux côtés du Président de Rio 2016, Carlos Nuzman, pour « une céré-



Le chanteur camerounais de world jazz, Manu Dibango

monie hautement symbolique de plantation d'un manguier au Jardin botanique de Rio. Une espèce qui a été importée au Brésil en provenance d'Afrique, où le manguier est

souvent présent dans les cours d'habitation, servant d'« arbre à palabre ». Il se rendra enfin dans des écoles pour échanger avec des élèves apprenant le

français pour les sensibiliser à la diversité linguistique et culturelle. Nommé le 8 septembre dernier par la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle

Jean, Manu Dibango a pour mission de « veiller notamment à ce que les services linguistiques offerts aux athlètes, aux officiels, aux journalistes et au grand public le soient effectivement en français. Il accompagnera également les initiatives culturelles et événementielles visant à promouvoir les jeunes talents sportifs et la diversité culturelle francophone ».

Il est le 7^e Grand témoin de la Francophonie, succédant au secrétaire perpétuel de l'Académie française, Hélène Carrère d'Encausse (Jeux de Sotchi 2014), à l'actuelle secrétaire générale et ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean (Londres 2012), à l'ancien président de la Confédération Suisse, Pascal Couchepin (Vancouver 2010), à l'ancien Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin (Pékin 2008), à Lise Bissonnette (Turin 2006), et à Hervé Bourges (Athènes 2004).

Fiacre Kombo



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) invite les personnes dont les noms et prénoms suivent de se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant.

AGENCE DE BRAZZAVILLE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre	Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
AMBA	30089/4/10	2010	MABOUNDOU Emile	30373/4/05	2005
AMBOULOU Alain	30473/4/05	2005	MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	50034./85	1985
AMPION Norbert P/C AMPION dit Léonce	30277/4/05	2005	MAKABIDI KANGOU	30474/4/10	2010
ANSI Christian	30473/4/05	2005	MAKALAMBA Regina	30449/4/10	2010
ASSANGA	30473/4/05	2005	MALANDA MATONDO	80135/4/96	1996
ASSINATA	30089/4/10	2010	MALELA Belonne	80135/4/96	1996
ATA MAMBOU Odette	30089/4/10	2010	MAMBOU Lili	30089/4/10	2010
Ayant droits de feu			MAMPOUYA Jean Médard	30474/4/10	2010
NDAKOU Véronique	50034./85	1985	MANTETE Albert	30373/4/05	2005
Ayant droits de feu			MASSOULOU	30373/4/05	2005
NGOMBO Christie	50034./85	1985	MATINGOU Rodrigue	30373/4/05	2005
Ayant droits du feu			MATONDO Julien	80135/4/96	1996
ANGUIMBOU-MOUANDA	50034./85	1985	MATONDO NINGA	30089/4/10	2010
Ayant-droits de feu			MATOUFOUENI Antoinette	30373/4/05	2005
FOUANIKISSA Anne Marie	30567/4/10	2010	MAYALA	30373/4/05	2005
Ayant-droits feu			MBEMBA Sylvie	80135/4/96	1996
KINZOUNGANI Tarys Aimé	30298/4/06	2006	MBON Joseph	30473/4/05	2005
BAFOUKIMISSA Bathy	30567/4/10	2010	MBOUANA Edouard	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Cécile	80135/4/96	1996	MBOUNGOU Firmin	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Firmin	80135/4/96	1996	MIASSOUEKAMA	30373/4/05	2005
BANTSAMESSO Véronique			MIENANSA	30373/4/05	2005
P/C de YIKA	50034./85	1985	MILANDOU Hélène	80135/4/96	1996
BANZOUZI Georgette	30373/4/05	2005	MILANDOU Marcel	80135/4/96	1996
BATSIMBA Varcellin	80135/4/96	1996	MINKALA Dieuveil	30474/4/10	2010
BAVOUKANANA			MOUAMBA Constance	50034./85	1985
Bertrand Etienne	30449/4/10	2010	MOUAMBA Jean Pierre	50034./85	1985
BAZIKI MOUNDELE	80135/4/96	1996	MOUANGA Symphorien (Enfant)	30567/4/10	2010
BIANGANGOU	30373/4/05	2005	MOUKONGO	30373/4/05	2005
BIATOUARI LIZ (Enfant)	30567/4/10	2010	MOUNDILOU Anne Marie	80135/4/96	1996
BIDIE Omer	80135/4/96	1996	MUYEKA MUKEMBE Laurentine	30277/4/05	2005
BIKOUTA Brice	80135/4/96	1996	MVOUENZE	80135/4/96	1996
BIKOYI Suzanne	80135/4/96	1996	MVOUMA André	30567/4/10	2010
BILEKOLO Geneviève	80135/4/96	1996	NDZILA Angélique	50034./85	1985
BIMBENI Charlotte	30567/4/10	2010	NGAKOSSO Nadège	30473/4/05	2005
BITOUKA Avarde	30567/4/10	2010	NGAMPOUO Jean Patrice	30473/4/05	2005
BOKASSA Eude Maurice	80135/4/96	1996	NGOMBO Léonard	50034./85	1985
BONGO NZORA	30089/4/10	2010	NGOMBO Sylvestre	50034./85	1985
BOUESSO Rodney	30567/4/10	2010	NGOUALA Jamy	30473/4/05	2005
BWASSA MALEMBA	30449/4/10	2010	NGUIDOU	30373/4/05	2005
CHAMBA Patience	30089/4/10	2010	NKOUNKOU	30373/4/05	2005
DIAMONEKA Dominique	30567/4/10	2010	NKOUSSOU Yolande	80135/4/96	1996
EKOUNGOULOU Noëlle	30089/4/10	2010	NTOTO MAKIADI	30473/4/05	2005
ELENGA Rudy	30089/4/10	2010	NTSOUSA	30373/4/05	2005
ENDZENGA Sylvie	30089/4/10	2010	OBONGO Léon P/C OBONGO Abidel	30277/4/05	2005
ETOU Aurelien	30473/4/05	2005	OFFICE Médard	30473/4/05	2005
FILAKEMBO Gaël	30449/4/10	2010	OKANA Nadège	30473/4/05	2005
GANKOUA Gérald	30298/4/06	2006	OKEMBA Trésor	30089/4/10	2010
IBARA Euloge	30473/4/05	2005	OKOUASSA Martin		
IGNE Marie	30473/4/05	2005	P/C de feu OMBO Zéphirin	30277/4/05	2005
ITO WANGANANDE Antoinette	50034./85	1985	OKOUNA Joline	30473/4/05	2005
KAYA Thérèse	50034./85	1985	OLIA Fifi	30089/4/10	2010
KIKONDA Jacqueline	80135/4/96	1996	PELEKA Marie	80135/4/96	1996
KIKOUBAKA Max Roger	30298/4/06	2006	POUMA Timothée	30089/4/10	2010
KITOKO Francis	30567/4/10	2010	SONGA Joseph	80135/4/96	1996
KOLELA Yvonne	80135/4/96	1996	TSIETE Hélène	80135/4/96	1996
KOUAKOUA Blaise	50034./85	1985	TSIETE Raïssa Estelle	80135/4/96	1996
KOUBOUANA Suzanne	30373/4/05	2005	VOSSO Charlotte	30089/4/10	2010
KOUHOUNA Rochine	30449/4/10	2010	WAYINOUE Noëlle	30567/4/10	2010
KOUYANGANA Marie	30567/4/10	2010	WAZENGOLOMIO Pruneila	30089/4/10	2010
LITOUKOULOU Doris	30567/4/10	2010	YIMBI Antoinette	80135/4/96	1996
LOUBAKI	30567/4/10	2010	YOULA Yves Ernest	50034./85	1985
LOUHOUNOU Freddy	30474/4/10	2010			
MABELA Alida	30474/4/10	2010			
MABONZO MENGA Armel	30474/4/10	2010			

7^e ÉDITION DU «TOURNOI PROMO JEUNES FILLES»

Le CEG Pierre Savorgnan de Brazza de Bacongo vainqueur du « Y'ELLO GIRL SOCCER TOURNAMENT »

Fidèle à sa réputation de « meilleure entreprise citoyenne », MTN Congo a toujours célébré avec responsabilité et fierté le mois de mars, dédié à la femme. Opportunité pour réaffirmer son engagement vis-à-vis de la promotion des capacités féminines dans tous les secteurs de la vie, y compris celui du sport, notamment le football, en donnant l'occasion aux jeunes filles de nos communautés de mettre en exergue leurs talents. Une manière pour MTN Congo de contribuer, tant soit peu, à l'amélioration des techniques de jeux de la jeunesse congolaise.



C'est dans cet esprit que les jeunes filles de huit collèges d'enseignement général (CEG) de Brazzaville, ont tenu en haleine, du 27 février au 3 mars dernier, le public du stade annexe Alphonse Massamba Debat, lors de la 7^{ème} édition du « Tournoi Promo Jeunes Filles 2016 », le tournoi de football féminin dénommé « Y'ello Girl Soccer Tournament », soutenu depuis 2011 par MTN Congo, en partenariat avec l'ambassade des USA et le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. Sept éditions du tournoi qui ont vu se consolider la collaboration entre ces trois partenaires : MTN Congo, l'ambassade des USA et le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. Pendant six jours, les huit CEG ont rivalisé d'ardeur et de talent. Ce sont les jeunes filles du CEG Pierre Savorgnan De Brazza de Bacongo qui ont dominé les jeux, en remportant la première place. Les CEG Nganga Edouard et Liberté de Talangaï ont également émergé du lot. Des trophées ont été remis à ces équipes. Par ailleurs, des prix de Fairplay et de Meilleure joueuse ont été décernés



« Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés que nous desservons à travers toutes nos filiales, est notre priorité pour MTN », a rappelé le directeur général de MTN Congo, M. Djibril Ouattara, félicitant les jeunes joueuses, pour le chemin parcouru et les résultats obtenus. « Je suis persuadé que tout au long des

humaines... En effet, sans Partage, Effort, Abnégation, Fairplay, Tolérance, Amitié, Respect et jeux dans un état d'esprit où l'équipe a été mise en avant, vous n'aurez pas atteint de si bons résultats », a-t-il fait observer aux footballeuses. M. Ouattara a saisi cette occasion pour remercier les partenaires de MTN Congo, que sont l'Ambassade

aucun rendez-vous depuis le début de notre collaboration et espère la consolider pour le bien-être de nos élèves qui représentent l'avenir de demain », a-t-il affirmé, donnant rendez-vous aux jeunes filles à la prochaine édition 2017. Cette prise en compte de la femme dans la marche de la société est cardinale. « La participation

; réduit les inégalités, et améliore la nutrition, la santé et la scolarisation des enfants », a fait observer l'ambassadrice des USA au Congo, Mme Stephanie Sullivan, lors du lancement de la 7^{ème} édition du « Tournoi Promo Jeunes Filles », le 27 février dernier.

Thème de la Journée du 8 mars 2016

En rappel, le thème 2016 pour la Journée internationale de la femme est : « Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes ». Et à l'occasion du 8 mars, l'Organisation des Nations Unies met l'accent sur les moyens d'accélérer l'Agenda de 2030, sur la création d'un élan pour la mise en œuvre effective des nouveaux objectifs de développement durable, des nouveaux engagements dans le cadre de l'initiative Franchissons le pas de l'ONU Femmes et d'autres engagements existants sur l'égalité des sexes, l'autonomisation et les droits des femmes.

« Nous avons brisé tellement de plafonds de verre que le sol est jonché de tessons. Nous balayons les hypothèses et les préjugés du passé, afin que les femmes puissent franchir de nouvelles frontières », a relevé le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon dans son message.

« En cette Journée internationale de la femme, je continue d'être scandalisé par le déni des droits des femmes et des filles, mais je suis encouragé par l'action des personnes, partout au monde, qui savent que l'autonomisation des femmes fera avancer la société. Consacrons-y des fonds suffisants, sensibilisons courageusement l'opinion et manifestons une volonté inébranlable, pour parvenir à une plus grande égalité des sexes dans le monde. C'est le plus grand investissement qui soit, dans notre avenir partagé », a-t-il insisté.

Les femmes et les filles, nous pouvons nous en convaincre, ont une contribution cruciale à apporter dans la recherche de solutions durables aux défis de la pauvreté et de l'inégalité dans la société.

MTN, everywhere you go!



par MTN Congo aux filles qui se sont démarquées, par leur attitude et leur aptitude, durant tout le tournoi.

matches auxquels vous avez pris part, vous en avez appris long sur toutes les valeurs sociales et

des USA et le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. « MTN Congo est heureuse de n'avoir manqué

économique des femmes dans la société, accélère son développement; aide à lutter contre la pauvreté



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) invite les personnes dont les noms et prénoms suivent de se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant.

AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre	Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009	ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2007
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007	ITOUA Guy William P/C NGOMA Stève	130257/04/2006R11	2006
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007	KABAANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006	KAMPALI Orsivane		2009
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009	KANGA Rufin	130094/4/04R5	2004
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009	KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2009
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001	KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2005
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009	KIMBATSA Parfait P/C KIMBATSA Parfaite	130762/4/2009R14	2009
BAFOUANA Gilbert		2009	KIMPOLO Bertin	13489/1/98	1998
BAKAKIDILA Jeannette; BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004	KIONGA JOSEPH		2009
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009	KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006	KISSANGOU Juliënne	130179/01/09R14	2009
BALONGANA MFOUILLOU Eddy Ross	19034/2009A	2009	KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009	KOITA Mamadou S/C GUISSÉ MACKI	130419/4/06R11	2006
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009	KOMBO François	13025/4/1998	1998
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009	KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009	KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
BASSOUKIDI Françoise	13119/4/2009R14	2009	KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009	KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
BATCHI André	13509/4/98	1998	KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006	KOUMBEMBA DIAZABAKANA		2009
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006	KOUMBA Alias	130282/4/04R4	2004
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009	KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007	KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005	KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006	LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006	LEKOHA-NDZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
BIPOUMBA Rêche	1017/4/07DLS	2007	LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009	LIKIBI	19033/06R1	2006
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004	LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
BOUBOUKOULOU Celestin	19031/07R1	2007	LOEMBA Didier Flavir	130050/4/07R11	2007
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009	LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005	LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007	LOEMBET NIMI Samarrange		2009
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004	LOMBET Judicaelle		2009
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009	LOMBET Nucia		2009
BOUNGOU RIP Albert			LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
P/C MAMPASSI MAMPASSI MAMBIMBI	130741/4/05A	2005	LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
BOUSSA Jean	131055/1/2005	2005	LOUKOMA Elie		2009
BOUSSAMPINOU Gildas	130834/4/09R8	2009	LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009
BOUTILA Alexandre	130187/05/06R11	2006	LOUMINGOU Marcelin		2009
DASYLVA Albert Victor	130222/1/06R10	2006	MABELE KONGO	19086/06R10	2006
DEBLOCK Hortense		2009	MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
DEFI CONGO	130528/2/09R14	2009	MABIALA PAMBOU Bertinie		2009
DIABAKANA Adrien		2006	MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
DIAMPASSI Fiston	19124/07R11	2007	MACKAYA Doliveira		2009
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2006	MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006
DIMI Christian		2009	MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
DOUMA Rochelin	131022/02/06R1	2006	MAFOUTA Colette		2009
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006	MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
EBIOU MPIENIN Aimé	130224/1/06R13	2006	MAHOUNGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
Enfant KOUTNA Noel		2009	MAHOUNGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
ESSAMI NGUEKEGNI	19065/05/R7	2005	Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
ESSEY Yves David	19001/2005	2005	MAKANGA PANDY		2009
Essongo Merveille	130200/1/06R10	2006	MAKAYA Alain Paul		2009
ETS ADISON		2009	MAKAYA LOUBOTA		2008
EVANGELITA Bienvenu	130772/1/07C	2007	MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
FAGBEMI Ismael		1998	MAKITA Samuel	130202/04/2006	2006
FOUTI Marie	13596/92	1992	MAKONA MASSANGA Solange		
FOUTOU Mireille	130333/4/09R14	2009	P/C MAKONA EPEPDE Yves	13184/1/98	1998
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009	MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009	MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2004
GIOMI HARIRI	14003/09R1	2009	MAKOSSO Yanick		2009
GNENGUEDE Fidèle	13718/1/98	1998	MAKOUNDI Habib Vijoy	130478/1/09R13	2009
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2003	MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	1998
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	2009	MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2006
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	1998	MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2009	MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2007
HOUZARD	130799/1/07R11	2007	MANANGA Jean Paul P/C MANANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2003
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	1996	MANDENGANI Bernard		2009
ILOUMI Parfait		2009	MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2006



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) invite les personnes dont les noms et prénoms suivent de se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant.

AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre	Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
MANGAYI Danah	130027/4/2007A	2007	NGOMA François		2009
MANGOFO Jean Marie	130406/04/07R5	2007	NGOMBI Josephine	130469/03/09R1	2009
MANOUACH Ahmed		2004	NGONDO KISSALA Virginie	130488/09R11	2009
MAPAKOU Florentin	130618/4/06A	2006	NGONGO YNAMA Thérèse	130879/4/06A	2006
MASSALA Louis Richard P/C MASSALA MAPATA Louicresse	22011/07/NK	2007	NGOUADI Christino	19009/2005R11	2005
MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11	2009	NGOUALA Judicael	130567/2/09R1	2009
MASSOUKOU Jean Marie	1002/01	2001	NGOUMA Dimitri		2007
MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8	2007	NGOYI MAKITA Giscard	19113/05R1	2005
MATANGOU Abel	19117/06R1	2006	NGUEBO Blanche	130549/1/2009R16	2009
MATOKO Julien		2009	NGUIMBI Berthe		2009
MATONDO Née BAO NATILA Bernadette		2009	NIAMBI Joseph		2009
MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1	2009	NKOUKA Roger		2009
MAVOUNGOU TOUKOULA	130602/03/2006R1	2006	NOMBO Bernard		2009
MAYOUNGOU Jean Paul	130029/4/09R11	2009	NTALOU Alphonse	130041/2/05R11	2005
MBAMA MAKITA	19074/09R1	2009	NTANA Jean Marie	130453/04/05R8	2005
MBEMBA Antoine	19062/05R1	2005	NTATILA Phillippe	130031/1/03A	2003
MBIMI Marcel P/C NTAMBO MPONGO	130812/4/2009	2009	NTINOU Françoise		2009
MBITSI Chris Yann F	130780/01/09C	2009	NZAMBILI Thierry Yvon P/C NZAMBILI TCHIERCHINEL	130243/5/2007R1	2007
MBOUMA	130350/2/09A	2009	NZAOU Basil P/C NZAOU Luc Hugore	13877/4/92	1992
MBOUSSI Bertrand	130290/01/09R1	2009	NZINGA BAZA MOULOUNGUI		2009
MBOUSSOU Alphonse	131035/4/06R8	2006	NZOSSI Alphonse P/C Enfant THIEBO LOAKA Abigael	130242/4/05R8	2005
Me KANGOLET Dominique P/C AD ESSOUNGA Maurice		2003	OBOMBI Justine P/C GOMA Giscard Gloire	19008/06A	2006
Me KENGOLET Dominique P/C AD DAYAMA Christ Hilaire		2003	OKANA LIKIBI		2006
Me KENGOLET Dominique P/C AD EBALE Raymand		2003	OKOULA TSONGO Privat		2007
Me KENGOLET Dominique P/C AD MASSALA Christian Naphtalie		2003	OLOUSSOKPE MOUCHARAF P/C Nana OLOUSSOUKPE	130353/1/07R10	2007
Me KENGOLET Dominique P/C AD TCHIBOUJELA Marie Jeanne		2003	OMBA OTCHOUDI	130346/4/09R14	2009
Me KENGOLET Dominique P/C MILOKI Mick Delicath	130714/3/03R1	2003	ONDONGO Gabriel	130719/5/09R5	2009
MEKAB Rossy	130268/4/09R14	2009	OSSERE ONDONGO	130618/4/2009R11	2009
MIABDEDIKISSA Raymond	130773/4/07R14	2007	OWALI Schiller	130007/4/2009R11	2009
MILANDOU Clovis	130055/4/09R11	2009	PADIE Née Julbert Cécile	130226/3/2006	2006
MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11	2009	PASSY Donatien	130705/8/09R1	2009
MISSIKOU Joseph	19053/2009R1	2009	PEMBA Chantal	130967/4/06R7	2006
MITRINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06	2006	POATY Delphine	131017/4/06R8	2006
MOUANDA Alain		2009	POUNZOU Albert P/C KAYA Pierre	130704/1/2007R11	2007
MOUANDA BONGA Brice	130635/4/2009R16	2009	RAMADAN Kalil	130625/4/07R5	2007
MOUANDA Cécile	130417/2/09R5	2009	SAAB Ahmed	15113/05R1	2005
MOUANDZA Alain	130086/4/07R5	2007	SACRAMENTO Jean	130515/2/07A	2007
MOUANDZA IBATA	130210/1/06R11	2006	SAFOU HUGUES	130572/4/07R14	2007
MOUANOU Bosco	19001/07A	2007	SAMARITI	130149/5/09R1	2009
MOUAYA Gabin		2009	SAMBA BAKEKOLO	130473/3/07R10	2007
MOUFOUMA Anouchka	130794/4/09R11	2009	SEHOLO Lucien Hervé	130498/1/08A	2008
MOUKAMBOU Michel	130441/04/06R11	2006	SERVICES PLUS P/C MAYANDA	130064/2/09R1	2009
MOUKENGUE MAUKOUKA	130053/3/09R11	2009	SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2004
MOUKOKO MFOUTA P/C NDENGUE	1011/4/07DLS	1997	SOUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2009
MOULENDE Jean B	130060/2/06R12	2006	TATY Ernest		2009
MOUNGO Née TSIAHOU Cathérine		2005	TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
MOUPITI Willy	130624/4/07A	2007	TCHCAYA Lauraine		2009
MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06	2006	TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine	13856/4/09R11	2009
MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN	2005	TCHIBINDA MOUSSAHOUYI Jean Claude	130404/1/09A	2009
MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A	2007	TCHICAYA TANGOU Pacome		2009
MOUSSOKI Lambert		2009	TCHIKAY Bylonne		2009
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA			TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
SIMBOU Chyldrelle	130462/4/04R4	2004	TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
MOUTSOUNGOU Giscard	1300358/1/2009A	2009	TCHITEMBO François		2006
MOUYABI Patrick	130634/4/2006R5	2006	TCHITEMBO Jean Rodrigue		2009
MPAMANGA Jean René	130410/4/09R11	2009	TENGO Clevie	130463/4/07R9	2007
MPASSI SOUNDA Patrick	130205/4/06R11	2006	TJE	130787/4/09R15	2009
MYEKELE Benjamin	130723/9/06R1	2006	TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2005
NDEBEKA Joachim	130139/01/09R5	2009	TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	1997
NDINGA Alexix	130522/3/09R1	2009	TSIMBA NIMI Florian Aimé	131008/1/06	2006
NDJIMBI Anick		2009	YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
NDJOLI EPELE	130695/4/09R5	2009	ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006
NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI	60059/1/1995	1995			
NGADALOKI Glody	19030/2005	2005			
NGANGOUE Gualbert	13738/3/98	1998			
NGASSAKI OKOMBI	130595/1/2009R14	2009			
NGOMA André		2009			
NGOMA Arnaud		2009			
NGOMA Elise Dorcas		2009			
NGOMA Eugène Bertrand	130486/4/04R1	2004			



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANT)
République Centrafricaine

ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SUR LE SITE DE DIMOLI ET LES LIGNES DE TRANSPORT ELECTRIQUE ASSOCIEES

Le Gouvernement de la République Centrafricaine a sollicité et obtenu auprès de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) un financement et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement en vue de s'assurer les services d'un consultant pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour la construction de la centrale hydroélectrique sur le site de Dimoli en République Centrafricaine et les lignes d'interconnexion électriques avec le Cameroun et le Congo.

L'objectif de l'étude est de déterminer les meilleures conditions de faisabilité technique, économique environnementale et institutionnelle du développement du projet d'ouvrage hydroélectrique de Dimoli et des lignes de transports électriques associées, notamment :

- (i)-les études de faisabilité technique conduisant au choix du site et du type de barrage hydroélectrique ;
- (ii)-les études d'avant-projet détaillé du barrage, de l'usine hydroélectrique, des lignes d'évacuation de l'énergie produite et des ouvrages connexes y compris les dessins des ouvrages (plans, coupes et détails...) aux échelles appropriées;
- (iii)-l'estimation des coûts et la proposition d'échéancier des investissements (mémoire descriptive, notes de calculs, bordereaux des quantités et coûts estimatifs, planning de réalisation, etc.);
- (iv)-les études d'impact environnemental et social ;
- (v)-le dossier d'appel d'offres ;
- (vi)-la proposition du schéma institutionnel pour la réalisation des ouvrages et leur exploitation.

Le démarrage de l'étude est prévu pour (mois/année) pour un délai de 24 mois.

En vue de leur présélection, les Bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services, notamment :

-Documents (Brochures de présentation) indiquant avec détails l'exécution de travaux analogues (Année, pays d'exécution du contrat, montant du contrat, preuves de l'acceptabilité des

livrables, personnel affecté au projet...)

-Coordonnées : noms du ou des responsables ; adresse, tél, fax, E-mail.

Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Un Bureau d'études sera sélectionné conformément aux dispositions des Règles de Procédures d'Utilisation des Consultants de la BDEAC, notamment la Méthode de sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC).

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 15 Avril 2016 à 15 h 30 et porter expressément la mention : Contrat de Consultant pour les Etudes de faisabilité pour la construction de la Centrale Hydroélectrique sur le site de Dimoli et les lignes de transport électrique associées,

Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

Secrétariat du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Rue Languedoc, Place de l'Unité face à Télécel.

À l'attention de Monsieur Etienne Noël KOMODE, Coordonnateur du Comité National de Suivi du Projet Dimoli, Bangui, République Centrafricaine. Tél : (+236) 75 05 85 86 / 77 05 85 86 ; E-mail : enkomode@yahoo.fr.

Fait à Bangui, le

**LE MINISTRE D'ETAT EN CHARGE L'ENERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE**

Aristide SOKAMBI

AVIS DE RECRUTEMENT DES ENQUETEURS ET UN JURISTE

Une ONG de la place exerçant dans le domaine environnemental recherche des enquêteurs étrangers résidant au Congo. Les enquêteurs auront pour principales tâches la recherche et la collecte des informations sur le plan national et international dans ce domaine.

Par contre le ou la juriste engagé(e) retenu(e) aura pour missions la rédaction des correspondances, l'analyse juridique et le suivi des procédures en justice sur l'ensemble du territoire national.

Le ou la juriste engagé(e) doit être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit, avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans un cabinet d'avocat. CV et lettre de motivation à déposer à l'adresse :

E-mail : recrutement2016congo@gmail.com

NÉCROLOGIE

Rock Ngassakys,
Monsieur Elenga Marie Alphonse,
Madame Ngassaki Martine,
Monsieur Elenga Wilson et toute la famille Elenga Ndollon
Informe parents, amis et connaissance que les obsèques de Madame Elenga Marie Helene, comptable principale à la Direction des finances municipales se dérouleront ce mardi 15 mars 2016 à la morgue du CHU selon le programme suivant :
10 h 00 : levée du corps
10 h 30 : recueillement
11 h 00 : absoute
11 h 30 : départ pour le cimetière privé Bouka
14 h 00 : retour au domicile familial sis au N° 190, Rue Okoyo à Talangai (arrêt petit chose)
17 h 00 : fin de la cérémonie.



MÉDIAS

FFJ s'insurge contre le musellement des médias d'opposants politiques

L'ONG regrette que le pays présente un tableau sombre de la situation des médias à quelques mois des élections essentielles.

Freedom for journalist (FFJ) a élevé, le 14 mars, une vive protestation à l'annonce de la fermeture, le 11 mars, de La Voix du Katanga, une télévision émettant à Lubumbashi. À en croire cette ONG, le média concerné appartient au président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec), à Gabriel Kyungu, ancien parti proche de la majorité présidentielle, passé dans l'opposition depuis septembre 2015.

FFJ a noté que l'autorité provinciale reproche à La Voix du Katanga de ne pas être en règle avec le fisc. Ce qu'un responsable de ce média aurait démenti. « Nous sommes bien en règle avec les taxes et notre permis d'exploitation est valide », a déclaré le directeur financier de La voix du Katanga, Marcel Kyungu, cité par FFJ.

Quatre médias déjà frappés

Cette ONG a relevé qu'actuellement, quatre médias appartenant aux membres de l'opposition sont fermés à Lubumbashi. « En janvier 2016, Mapendo et Nyota, deux médias, propriétés de Moïse Katumbi, actuellement opposant farouche au président Kabila ont été fermés. Jua Lubumbashi Télévision a été aussi fermé à cause de son appartenance à Jean-Claude Muyambo, un autre membre de l'opposition, incarcéré à la prison centrale de Kinshasa. Dans la capitale, trois médias appartenant aux opposants sont aussi fermés : Canal Kin Télévision (CKTV), Canal Futur Télévision (CFTV), et Radio Lisanga Télévision (RLTV). Des médias de l'opposition qui émettent encore sont sous la menace de fermeture », a souligné FFJ. Cette ONG a, par ailleurs, noté que dans l'est du pays, Chabo Betelwa, journaliste



Des responsables de FFJ entourés par les présidents de l'Omec et de l'UNPC./Photo Adiac

à la Radio Shala FM, une station émettant dans la localité de Kamutuga, territoire de Mwenga, dans la province du Sud-Kivu, a été agressé, le 23 février 2016 aux environs de 22 heures par des personnes qu'il a identifiées comme des éléments de l'armée. Betelwa a fait observer FFJ, citant une ONG, Initiative congolaise pour la justice et la paix, été

dépouillé de ses effets comprenant un téléphone portable et une somme d'argent avant d'être torturé. « Les autorités ont intérêt à promouvoir la liberté de la presse et à cesser de se constituer bourreaux des médias puisqu'ils appartiennent à tel ou tel autre politicien. Les médias ont une déontologie et sont un vecteur de cohésion, cher-

cher à les museler équivaut à museler la démocratie et donc à ramer à contre-courant de l'une des valeurs qui sous-tendent toute démocratie. FFJ s'insurge contre le musellement des médias d'opposants politiques à quelques mois des élections essentielles », a déclaré le chargé d'assistance judiciaire à FFJ, Me Gérard Nkashama.

Lucien Dianzenza

CENTRE NDAKO YA BISO

Remise des kits de fin de formation à des jeunes de la rue

Ces outils d'insertion professionnelle dont ont bénéficié vingt-six jeunes, qui ont achevé leur formation dans près de dix disciplines et métiers, visent à leur permettre de créer chacun son propre atelier, de commencer une nouvelle vie et d'être utiles à la société.

Le centre Ndako Ya Biso (NYB) de la Communauté du chemin neuf au Congo (CCNC) a remis, le 12 mars, des kits de fin de formation à vingt et six jeunes réunifiés dans leurs familles et ayant achevé leur formation professionnelle. Ces kits, qui visent leur insertion professionnelle, rentrent dans le cadre du projet de formation professionnelle des jeunes dits de la rue réunifiés dans leur famille mis en œuvre par ce centre et la communauté religieuse qui l'organise.

Ce projet, note-t-on, vise à soutenir l'apprentissage de près de cent jeunes et enfants sortis de la rue dont vingt-six viennent d'achever leur formation en coupe et couture, esthétique, maçonnerie et briqueterie, mécanique-auto, menuiserie, électronique, agriculture ainsi qu'en soudure et ajustage. Alors que vingt-cinq autres en ont bénéficié en octobre 2014.

Un kit de départ pour toute une vie

Les kits sont constitués des éléments de base pour chaque métier, qui puissent permettre aux acquéreurs de créer chacun son atelier ou son unité de production afin d'être autonome. Ils sont consti-



Les conseils du bourgmestre de Makala lors de la remise des kits aux bénéficiaires./Photo Adiac Photo

tués, comme l'a expliqué la sœur Marie-Noël, des choses essentielles pour démarrer un atelier. Il n'y a pas tout, a expliqué la religieuse, mais c'est pour démarrer et, petit-à-petit, vous allez compléter ce qu'il faut, ce dont vous aurez besoin pour exercer votre métier. Pour les couturières, par exemple, en plus des machines à coudre, elles ont reçu des paires de ciseaux, des pagnes ainsi que d'autres matériels, alors que l'ajusteur a reçu un poste à souder, un masque, des gants, une équerre ainsi que d'autres matériels nécessaires pour lui permettre de commencer sa petite unité. L'agronome, lui, a bénéficié d'une brouette, des pelles, des

bêches, un arrosoir, des plantules, des graines ainsi que d'autres outils nécessaires pour aider ces jeunes à lancer une activité autonome. Expliquant le sens de ce projet, le responsable de NYB, Jean-Pierre Godding, a noté que la journée était exceptionnelle parce que ces jeunes trouvés dans la rue ont acheminé pendant près de six ans avec ce centre qui leur a permis la réunification avec leurs familles ainsi que la formation dont la fin venait d'être couronnée par cette remise des kits. « Vous étiez qualifiés de sorciers, des enfants sans valeur mais, aujourd'hui, nous sommes fiers de vous et nous croyons que vous pouvez

être utiles à la société. Toute la nation, par le bourgmestre présent ici, nous croyons en vous », a dit Jean-Pierre Godding à ces jeunes, tout en félicitant ce groupe d'avoir surmonté toutes les difficultés liées à la formation en vue d'arriver jusqu'à la fin, alors que certains autres ont abandonné.

Promesse des facilités administratives

Le bourgmestre adjoint de la commune de Makala, Gommaire Minsi Nsiala, présent à cette cérémonie, et qui a personnellement remis ces kits à chaque acquéreur, a promis de faciliter les démarches administratives à ces jeunes afin de leur permettre d'ouvrir chacun son atelier. « Beaucoup ont des ateliers mais ils manquent des outils pour faire leur travail. Vous, vous les avez, travaillez pour vous aider vous-mêmes et aider vos familles. Remerciez en NYB et la Communauté du chemin neuf, qui a permis que vous quittiez la rue pour devenir aujourd'hui des personnes considérables. Mais il faut du sérieux dans ce que vous faites. Soyez des modèles pour d'autres jeunes », a dit l'autorité municipale de Makala, qui a salué ce travail abattu par ce centre et la CCNC, qui organise, en plus du centre, une école située toujours dans cette municipalité et qui fait la fierté de Makala.

Le groupe qui a reçu ces kits, le 12 mars, a constitué la deuxième vague de jeunes qui viennent de finir leur formation et qui ont bénéficié de ces kits de fin de formation et de démarrage d'activité ou

d'insertion professionnelle. Un premier groupe de vingt-cinq jeunes avait reçu leurs kits en octobre 2014.

La formation professionnelle, rappelle-t-on, est un des outils importants utilisés par la CCN, en vue de stabiliser et autonomiser les jeunes dits de la rue réunifiés dans leur famille. L'importance de la formation professionnelle a poussé cette communauté à ouvrir son propre centre de formation professionnelle, le CFP Saint-Joseph, où sont placés plus de la moitié des jeunes suivis par NYB. D'autres, habitant dans des quartiers éloignés de ce centre ou souhaitant des formations différentes de celles proposées (les métiers du bâtiment), sont placés dans d'autres centres d'apprentissage de métier. NYB est un centre d'accueil des enfants de la rue développé par la CCNC.

Ouvert depuis 2004, le centre a déjà pu réinsérer plus de mille cinq cents enfants dans leurs familles. Les objectifs recherchés dans ce travail réalisé par NYB sont notamment la réintégration des enfants dans leurs familles biologiques ou d'accueil, la stabilisation et consolidation des familles ainsi que la sensibilisation du milieu à l'injustice subie par les enfants en vue d'un changement de mentalité. L'encadrement des jeunes et leur réinsertion dans la société étant un travail qui requiert beaucoup de moyens, le centre ainsi que la communauté qui l'organise a également besoin de l'apport des partenaires et des mains généreuses.

L.D.

CAMPAGNE « CONSOMMONS CONGOLAIS »

L'analyste Jerry Dilama prône un soutien accru à l'industrie locale

La clé de développement des industries locales, selon cet observateur avisé, devrait passer inévitablement par un véritable partenariat à nouer avec le gouvernement.

Lancée avec pompe par le ministre de l'Industrie, la campagne de promotion de l'industrie locale « Made in Congo » ou encore « Consommons congolais » bat de l'aile depuis un certain temps. Initiateur de cette approche basée sur la compétitivité des industries locales, le ministre Germain Kambinga paraît ne plus accompagner la dynamique ainsi mise en branle avec l'enthousiasme d'autrefois. Après tout le tintamarre médiatique fait autour de l'opération après son lancement le 27 janvier dernier, la ferveur a baissé d'un cran au niveau du ministère de l'Industrie qui, en un tour de main, vient de lancer, il y a quelques jours, un nouveau programme d'urgence de soutien à l'industrie locale. Certes, l'on est dans la continuité de l'action, mais pour nombre d'analystes, la campagne « Made in Congo » n'aura été qu'une perte de temps et d'énergies.

Régissant depuis Paris à cette problématique, Jerry Dilama (chercheur congolais de son état) estime que le diagnostic avait été mal posé par les initiateurs de la-

dite campagne qui ne pouvaient, dès lors, s'attendre à aucun résultat. Il invite, par conséquent, le ministre de l'Industrie à s'orienter vers une nouvelle politique d'industrialisation du pays qui pourrait, peut-être un jour matérialiser son rêve de « consommer congolais ». Dans le contexte socioéconomique de l'heure caractérisé par une invasion des produits étrangers dont la prééminence sur le marché est prépondérante, il est difficile, pense-t-il, de promouvoir des produits locaux déjà peu prisés et souffrant d'un déficit de qualité. « *Le niveau de l'industrialisation de la RDC se trouve à moins de 10 % d'après les dernières statistiques des organismes internationaux. La RDC a connu la désindustrialisation depuis 1970 et, jusqu'à ce jour, le pays peine à redorer son image, ce qui explique la dépendance quasi totale de notre pays* », explique Jerry Dilama tout en stigmatisant le fait que les plus grands consommateurs des produits étrangers sont d'abord les décideurs eux-mêmes.

Dans leurs domiciles, dans leurs bureaux et autres lieux qu'ils fréquentent d'ordinaire, même la plus petite moquette ou le moindre ornement viennent d'ailleurs alors qu'au pays, la réplique des mêmes produits est tout aussi possible. Pour Jerry Dilama, la clé

de développement des industries locales devrait passer inévitablement par un véritable partenariat à nouer avec le gouvernement. Celui-ci est censé leur octroyer des prêts à travers le Fonds de promotion de l'industrie. Là, encore, il estime qu'il y a à boire et à manger d'autant plus que rien ne garantit un accès au crédit équitable et sans compromission de la part des opérateurs économiques.

Certes l'augmentation du niveau de consommation des produits locaux est susceptible de mettre le pays à l'abri de l'invasion des produits étrangers, mais encore faut-il conscientiser la population sur la vertu de consommer les produits locaux, propose Jerry Dilama.

Ce qui, d'après lui, tient d'une gageure.

Avec des mentalités sociales enracinées dans un environnement économique plutôt extraverti, il y a lieu, pense-t-il, d'envisager des réformes et des politiques économiques courageuses de sorte à inciter les industries du pays à se mettre au même diapason que celles d'ailleurs. « *L'on doit arrêter de s'adresser au peuple congolais en brandissant un projet dont on sait qu'il est impossible d'atteindre le résultat d'ici peu* », a conclu Jerry Dilama.

Alain Diasso

SANTÉ

Formation des pairs éducateurs sur la lutte contre le VIH-sida

Trente-cinq pairs éducateurs, en majorité des femmes, viennent de bénéficier d'une formation dans le cadre de la lutte contre le sida dans la province du Kongo central.

La formation a été organisée à Boma dans le cadre du projet VIH nouveau modèle de financement, un projet de Sanru /Fonds mondial exécuté par le Bureau diocésain pour les œuvres médicales en partenariat avec le Programme national de lutte contre le sida (PNLS).

Les pairs éducateurs formés sont venus de sept zones de santé de Lukula, Kizu, Matadi, Muanda, Kitona, Kangu et Boma. Cette formation a été organisée à la suite d'une réclamation des responsables de ces zones de santé.

Aline Nzuzi

BUREAUX DÉFINITIFS DES ASSEMBLÉES PROVINCIALES

La majorité présidentielle rafle la mise

Sur les dix-sept présidences des Assemblées gagnées par la majorité présidentielle (MP), le PPRD vient en tête avec onze postes, notamment dans les provinces du Haut-Katanga, Tanganyika, Kasai-Oriental, Sankuru et Kwilu.

Le décor est en train progressivement de se mettre en place pour l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des vingt et une nouvelles provinces prévue pour le 26 mars. La dernière étape est l'installation des bureaux définitifs des Assemblées provinciales chargées d'organiser ces scrutins censés répondre à la nouvelle configuration du pays conformément à la Constitution. Il ressort des différents scrutins tenus le 12 mars dans les différentes nouvelles provinces que les candidats de la MP se sont tirés à bon compte dans cette joute électorale.

Dix-sept présidences des Assemblées provinciales ont été, en effet, arrachées par les candidats de la MP qui ont triomphé sans coup férir dans des scrutins où, apparemment, tout était quasi acquis à leur cause. Dans les provinces du Haut-Katanga, Tanganyika, Kasai-Oriental, Sankuru et Kwilu, le parti phare de la MP, en l'occurrence le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) vient en tête de liste. Ce parti occupe les présidences de onze assemblées provinciales, à côté d'autres partis membres de la plate-forme qui se sont partagé le reste des postes.

En plaçant les siens à la tête de ces organes délibérants, la MP est quasi sûre de l'emporter le 26 mars en faisant élire ses candidats gouverneurs. Le satisfécit du secrétaire général de cette famille politique exprimé en marge de ces scrutins à Lubumbashi traduit l'optimisme de cette plate-forme à supplanter les candidats d'autres partis et de l'opposition le 26 mars. « *Nous avons demandé à nos camarades de faire tout pour que le ticket de la MP, de Joseph Kabila, puisse triompher le 26 mars et que la province du Haut-Katanga puisse décoller dans l'harmonie avec le pouvoir central* », avait, pour sa part, indiqué le secrétaire général-adjoint de la MP, Koko Nyange. C'est dire que la consigne de vote avait été suivie à 100%.

À l'opposition qui s'est contentée de la portion congrue, on a vite crié au scandale en dénonçant les stratégies peu catholiques de la MP qui s'est livrée à un achat des consciences à coup des billets de banque.

Le Mouvement de libération du Congo a gagné la présidence dans les Assemblées provinciales du Nord-Ubangi, de la Mongala et de la Tshuapa. Toutefois, au Sud-Ubangi, le parti de Jean Pierre Bemba la présidence du bureau bien qu'il ait raflé quatre des cinq postes de cet organe de décision. Une seule nouvelle province, à l'occurrence l'Équateur, sera administrée au niveau de son Assemblée provinciale par un indépendant.

A.D.

MATIÈRES PREMIÈRES

Pas de changement significative en 2016 et 2017

La légère reprise des prix depuis quelques semaines n'augure pourtant pas des lendemains meilleurs pour les pays producteurs. En effet, l'offre continue à dépasser la demande sur les marchés mondiaux pour la plupart des produits de base, a mis en garde la banque d'investissement américaine Goldman Sachs relayée par l'Agence Ecofin.

Publiée le 7 mars, l'étude est arrivée à la conclusion que la reprise des cours des matières premières n'est en fait qu'un « faux départ ». En clair, elle ne vient pas mettre fin au calvaire des pays miniers du reste au bord de l'implosion. Comme l'explique la banque américaine, le prix du pétrole devrait se maintenir dans une fourchette allant de 20 à 40 dollars cette année. La raison avancée est toujours liée à un excédent de production mondiale de brut. Après une hausse de plus de 30% du baril de brut léger américain et du baril de Brent entre fin janvier et début février 2016, l'or noir a de nouveau perdu 3% en mars 2016. Pour les auteurs de l'étude, toute hausse des prix des matières premières conduit forcément à une hausse de l'offre et donc à une dégradation des prix. Il faut s'attendre inexorablement à une baisse du prix du minerai de fer qui a flambé de 19% le 8 mars. La même tendance morose est confirmée pour le cuivre et l'aluminium.

Cette projection alarmante reste pourtant crédible, d'autant plus que la probabilité d'une amélioration durable de la demande chinoise en 2016 et 2017 est très faible. Et pour l'Afrique minière, cette nouvelle veut dire que la situation va s'empirer au cours des prochaines semaines car la Chine est le premier pays partenaire des Africains. Les prix des métaux resteront sous pression au cours de cette période en raison des restructurations en cours tant en Chine que dans les autres pays émergents, du dollar durablement fort, des efforts pour baisser les coûts de production et de la hausse de l'offre liée aux lourds investissements des années passées.

Les répercussions sont réelles pour les pays africains dont la RDC qui a fait d'ailleurs l'objet d'une étude révélatrice d'un expert de la primature. On y apprend que les chocs exogènes ont bien troublé le mouvement tendanciel de la croissance et de l'inflation dans les pays subsahariens. Au cours de l'année 2015, la RDC a connu deux révisions pour déterminer sa croissance économique. Ces révisions ont eu lieu aux mois d'avril et de juin 2016. En effet, la RDC a projeté une croissance la plus élevée dans la région, soit 10,30%, mais les baisses des cours des matières premières, fait remarquer l'expert de la primature, a conduit à une estimation de 8,40 en juin 2015. Une perte énorme. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

BARLY BARUTI

« Nous avons essayé de remettre à jour cette page d'histoire »

Co-auteur avec le scénariste belge Thierry Bellefroid de « Chaos debout à Kinshasa », le dessinateur congolais met dans cette nouvelle bande dessinée les projecteurs sur les dessous d'un événement médiatique historique, à savoir le Combat du siècle de 1974. L'album remet le lecteur dans le contexte de l'époque mais les auteurs y offrent un nouveau regard ayant imaginé comment la guerre froide pouvait s'être invitée au cœur de cet épisode de l'histoire du sport. Avant la présentation qu'il va en faire ce 15 mars à Paris, Barly Baruti en séjour à Kinshasa a livré en exclusivité aux Dépêches de Brazzaville un aperçu sommaire du roman graphique samedi avant de prendre son vol pour Paris.

Les Dépêches de Brazzaville : « Chaos debout » est un titre assez particulier et on ne peut plus évocateur dira-t-on...

Barly Baruti : Chaos debout, titre évocateur d'un système pourri de tous les États qui essaient de s'affirmer dans le giron politique mondial. Il y a toujours des couacs et au Congo, Zaïre de l'époque, il y avait un chaos indescriptible. Il existait déjà cette bipolarité avec d'un côté les États-Unis et de l'autre, l'URSS et le terrain de jeu de ses affrontements, c'était l'Afrique. Nous avons essayé de remettre à jour cette page d'histoire.

LDB : Le Combat du siècle serait donc seulement un prétexte pour parler d'une réalité politique assez sensible ?

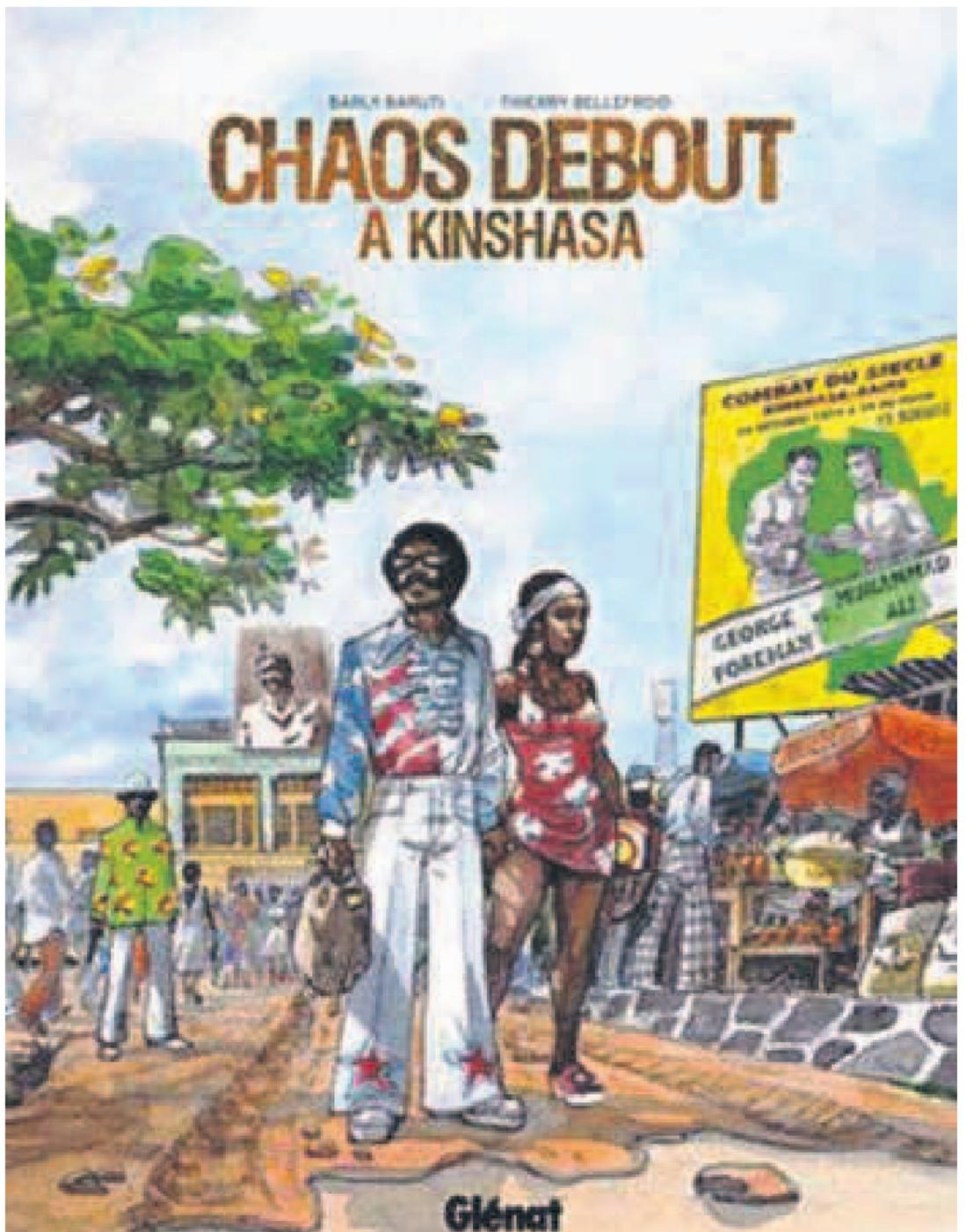
BB : Mon scénariste, Thierry Bellefroid, qui est d'ailleurs votre homologue car il a présenté pendant longtemps le JT à la RTBF et maintenant il est sur des émissions littéraires, avait cette idée dans ses valises, ses cartons. Depuis un certain temps, il avait à l'esprit de réaliser quelque chose à propos de ce qui ce serait passé autour du fameux combat, les différents enjeux qui l'entouraient. Et lorsqu'il a vu ma BD « Madame Livingstone », il s'est dit que mon style irait très bien avec ce qu'il avait en tête. C'est comme cela qu'il a essayé de trouver les moyens de la réaliser ensemble. Cela m'a plu. J'ai trouvé l'idée très bonne. Elle me replongeait dans ma jeunesse. J'avais 15 ans au moment du Combat du siècle et cela me permettait de participer à ma manière à revenir sur cette page de l'histoire en y mettant

mon grain de sel esthétique.

LDB : En faisant le lien avec cette rencontre hyper médiatisée, on penserait à K.O. mais vous parlez de Chaos debout à Kinshasa. Une façon de prévenir le lecteur que votre coup de projecteur est ailleurs que sur le ring ?

BB : Nous n'avons pas voulu faire un simple jeu de mots. Nous sommes passés de K.O. à Chaos pour montrer le chaos qui prévalait mais aussi montrer à quel point Mobutu avait dans son esprit voulu faire du Zaïre un point de mire. Faire en sorte qu'à cette période-là que tous les regards se tournent vers son pays. Et, il a trouvé ce qui l'aiderait à y parvenir après avoir pris de mauvaises décisions qui ont créé des situations difficiles à l'instar du Recours à l'authenticité, la Zaïrianisation et tout ce qui s'ensuit. Mais, en même temps, il y avait de l'autre côté Mohamed Ali qui voulait redorer son blason parce qu'on lui avait retiré son titre pour avoir refusé d'aller combattre au Vietnam. Et donc, lui, dans sa tête, il pensait : « Je vais rentrer en Afrique... »

L'Afrique aux Africains, en référence au discours de Marcus Garvey et consort. Et Mobutu avait, de son côté, ses ambitions personnelles. Les deux personnages avaient trouvé quelque part une chance de faire parler d'eux, sauf que l'un payait l'autre. Mobutu avait sorti dix millions de dollars, cinq pour Foreman et cinq pour Ali. Et, je ne parle pas de tout ce qu'il fallait pour l'accueil des stars du ring et tous les musiciens venus du monde entier pour le festival qui s'est tenu en marge



du combat. Et donc, cette période est une belle illustration qui montre d'un côté la décadence et de l'autre le prestige et une sorte de fierté comme pour dire : « On existe ».

LDB : Chaos debout à Kinshasa est-il disponible en librairie à Kinshasa ?

BB : Nous avons un grand pro-

blème, un sérieux problème en République démocratique du Congo, celui du livre. Il n'y a pas une politique du livre. Mais encore, nous avons grandi dans un contexte particulier, nous étions curieux.

On tombait sur un journal par terre, on le ramassait pour le lire. Nous avions le goût de la lecture, nous aimions le faire. Aujourd'hui, on se contente de poser des ques-

La couverture de Chaos debout à Kinshasa tions à la personne qui a le journal en mains au lieu de chercher à le lire soi-même. À la limite, tu le prends en mains juste pour faire un peu intello mais tu demandes quand même qu'on te le résume. Mais le plus dur c'est qu'il n'existe pas une politique concrète de diffusion du livre. C'est à nous de créer des stratégies de proximité du public avec le livre.

Nioni Masela

LIGUE DES CHAMPIONS- SEIZIÈMES DE FINALE

V.Club bat avec peine Ferroviario à Kinshasa

L'AS V.Club a assuré un service minimum contre la formation de Ferroviario de Maputo, le 13 mars, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, en seizième de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique.

Un seul but a été inscrit au terme de cette partie assez disputée entre le club de la RDC et celui du Mozambique, même si les Dauphins Noirs de Kinshasa ont eu la plus grande possession de balle face à une équipe de Ferroviario évoluant en bloc-équipe replié dans son camp. Le coach Florent Ibenge a aligné une équipe com-

posé de Lukong, Landu Puati, Padou Bompunga, Lomalisa et Bafola en défense ; au milieu de terrain, il y a eu le Zimbabwéen Machapa, Nelson Munganga et Emmanuel Ngudikama. Le trio d'attaque s'est constitué du capitaine Guy Lusadis, du Ghanéen Bernard Morisson et du Swazilandais Tshikitsa. Malgré la domination dans l'entrejeu, V.Club n'a pas réussi à concrétiser ses actions offensives par des buts, avec beaucoup de ratées de la part de l'attaquant ghanéen Bernard Morisson.

En deuxième période, Florent

Ibenge a sorti Matchapa pour monter Ikanga Mayimona, alias Lampard. Blessé, Dido Bafola a cédé sa place à Glody Ngonda alors qu'Alongo a pris la place du Ghanéen Bernard Morisson en manque total de réussite dans cette rencontre. Tandis que V.Club maintient son emprise sur le match, le club Mozambicain (au sein duquel évolue Bebi, un ancien du DCMP) prend confiance. Mais à la 78e minute, à la suite d'un débordement, Alongo, alias Robben, est fauché dans la surface de réparation. L'arbitre éthiopien de la partie n'hésite pas

à désigner le point de penalty. La sentence est magistralement exécutée par Christian Emmanuel Ngudikama. C'est l'unique but de cette partie très tactique. « Je suis satisfait du résultat, c'est toujours bien de gagner. Mais un but à zéro, c'est un score étriqué, il y a donc un match retour à préparer. C'est un match de coupe d'Afrique, c'est toujours compliqué. Nous avons l'avantage et on ira à Maputo dans le but de revenir avec la qualification », a déclaré Florent Ibenge à la fin du match.

Les autres clubs congolais...

Autre club congolais engagé en Ligue des champions, le TP Mazembe de Lubumbashi a fait un match à égalité de deux buts partout avec la formation éthiopienne de Saint-Georges à Addis Abeba. En seizièmes de finale aller de la Coupe de la CAF, FC Saint-Éloi Lupopo a difficilement battu, le même 13 mars au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, Al Ahly Shendi du Soudan par deux buts à un. Et le CS Don Bosco de Lubumbashi a été défait au Caire par l'équipe de Misr Al Maqasa d'Égypte sur la marque d'un but à trois.

Martin Engimo

PROMO

Dubaï et Paris sont irrésistibles

Du 24 février au 30 avril 2016

BRAZZAVILLE
DUBAÏ A/R

À PARTIR DE
299.000 FCFA^{TTC*}

BRAZZAVILLE
PARIS A/R

À PARTIR DE
489.000 FCFA^{TTC*}



*offres soumises à conditions

GENRE

La Fondation Jean-Félix-Tchicaya appelle les femmes de la Cémac à s'unir autour d'une plate-forme

La présidente de cette fondation, Lauréate Mberu Bigny, a exprimé le 12 mars à l'hôtel Oken Palace, lors de la 3e édition des portes ouvertes de la femme, le souhait de la création d'une plate-forme sous-régionale pour permettre aux femmes d'extérioriser leur opinion face à l'adversité.

Le thème retenu au cours de cette 3e édition : « Femme et gouvernance publique » a permis à l'organisatrice, Lauréate Mberu Bigny, qui est également secrétaire générale de la mairie de Mvou-Mvou à Pointe-Noire et à ces invités d'échanger avec les femmes qui ont répondu massivement à l'appel. Ces échanges qui ont duré 7 heures rassurent que le message de la fondation a atteint sa cible.

En effet, considérant le rôle de la femme dans le développement de la nation, la Fondation Félix-Tchicaya a longuement édifié les femmes sur leur responsabilité à travers plusieurs sous-thèmes retenus. « Le rôle de la femme dans la gestion de l'administration publique » a été développé par Lauréate Mberu Bigny. Dans son message, la présidente de la fondation a demandé à toutes les femmes du monde en général et celles de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier de prendre le courage d'élever leur voix à l'attention des hommes insensibles



Lauréate Mberu-Bigny au milieu présidant la séance « crédit photo Adiac »

aux cris des femmes vulnérables et, surtout, soucieuses de leur avenir. « Il faut non seulement se rassembler mais aussi crier un peu plus fort, très fort pour que la voix des femmes soit entendue des politiciens et des décideurs qui ne semblent pas s'engager résolument dans cette problématique. En effet, l'égalité entre les hommes et les femmes du Congo semble atteinte en droit, surtout en parole, les inégalités de fait et les injustices persistent encore », a-t-elle martelé.

Il est donc temps à la femme de s'engager résolument et de prendre conscience de sa situation socioéconomique et politique déplorable dans laquelle

elle évolue où l'homme feint de ne pas l'écouter. Collectivement, les femmes doivent s'associer en partenariat corporatif, notamment en association, ONG et fondation sérieuse, digne et responsable, celles qui sont prêtes à faire entendre leur voix pour que la société puisse évoluer positivement. « C'est pourquoi femmes, filles jeunes de toutes les corporations du Kouilou et Pointe-Noire, nous proposons une plate-forme sous-régionale, tournante, annuelle pour permettre à toutes les femmes de la Cémac, à savoir du Congo, du Gabon, du Cameroun, du Tchad, de la RCA, de la Guinée Équatoriale, de la RDC et de l'Angola pour qu'elles expriment leur opinion haut et fort en cette journée mondiale », a poursuivi la présidente de la fondation.

Lauréate Mberu-Bigny a souligné que le souhait de toutes les femmes est que la journée internationale de la femme soit réellement un moment de réflexion privilégié et une occasion d'espérer en vue d'une victoire certaine de changement de condition féminine. Car ce sera, a-t-elle poursuivi, l'occasion pour les femmes de la Cémac de dresser le bilan des progrès réalisés, d'appeler à présenter des résultats efficaces et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplie par les femmes ordinaires qui ont

joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leurs pays respectifs, de leurs communautés ou entités politico-administratives respectives, a-t-elle dit avant de souhaiter une joyeuse fête à toutes les femmes présentes.

Soulignons que cette rencontre a été un véritable moment de partage d'expérience et de conseil. Cependant, les différentes voix élevées dans la salle à travers les sous-thèmes : « La gestion dans le secteur privé », « Femme et gestion du quartier », « Femme face à ses responsabilités » respectivement développés par Lucie Prisca Condhet, Kokolo Tchitoula et Makanga qui ont édifié les femmes à faire face à leur responsabilité et au soutien mutuel. D'ailleurs, celles qui évoluent dans le secteur informel ont été encouragées à travailler en coopérative pour bénéficier du soutien des ONG ou de l'État et celles qui travaillent dans l'administration publique ou le privé sont rappelées au respect de l'éthique professionnelle. Les femmes vendeuses au marché ont été interpellées à améliorer leur langage face aux clients et les femmes au foyer de respecter leurs époux et de soigner leur comportement. La cérémonie a été aussi marquée par un extrait de film en projet d'un groupe théâtral dramaturge de Germaine Ololo.

Charlem Léa Legnoki

CINÉMA

Mue Mpuati Luemba présentera le documentaire Mundand'a Kisansi à Nantes

À l'occasion de la semaine internationale de la francophonie, le réalisateur congolais Mue Mpuati Luemba soumettra, le 19 mars, à la Cité des congrès à Nantes en France le documentaire Mundand'a Kisansi ou À la poursuite du piano à ponce. C'est un portrait d'un personnage mythique de la musique congolaise disparu en 2012 et d'un instrument de musique chargé d'histoire.

Film documentaire de 26 minutes mettant à l'honneur l'emblématique artiste musicien congolais Antoine Mundanda, «Mundand'a Kisansi» ou «À la poursuite du piano à ponce» du réalisateur Mue M'Puati Loemba, Jean Marc Poaty de son vrai nom, est distingué par beaucoup de festivals dans le monde. Antoine Mundanda, âgé de 83 ans au moment du tournage, fut lauréat en 1954 du «Prix Osborn Awards» de l'African Music Society (la discothèque internationale de la musique africaine) pour avoir introduit un instrument de musique traditionnelle, la sanza, encore appelée likembe ou kisansi, dans la musique moderne. En effet, ce film documentaire met aussi en exergue un instrument de musique

chargé d'histoire, le kisansi, dont Mundanda est considéré comme l'un des plus grands maîtres joueurs. «Mundand'a Kisansi», c'est également une transmission de témoin de la vieille à la jeune génération. Le film raconte également le parcours de Mue M'Puati Luemba vers la sagesse et l'art d'un griot de l'Afrique centrale, incarné par Mundanda, en ressassant des souvenirs d'enfance dans la maison paternelle, qui le lie à ce genre de musique. Récit réel d'un parcours intérieur et extérieur vers un apprentissage lointain d'un art et aussi d'un savoir des ancêtres de Kongo dia Ntotela (Empire fédérale du Kongo ou Royaume du Kongo fondé vers 600 de notre ère).

À la fin de la projection, un échange aura lieu entre le réalisateur Mue Mpuati Luemba et les représentants des associations organisatrices. « Le pain », une fable et « Any ny lalàna », un documentaire, tous deux de Madagascar seront également projetés au cours de cette activité placée sous la thématique « du vivre ensemble : relation intergénérationnelle, identité et tradition ».

Hervé Brice Mampouya



Antoine Mundanda

GASTRONOMIE

Lancement à Brazzaville de l'opération «Goût de France»

En prélude à la deuxième édition 2016, l'ambassade de France au Congo a organisé le 14 mars une conférence de presse pour lancer officiellement cet événement gastronomique international, initié par le ministère français des Affaires étrangères et du développement, et Alain Ducasse, grand chef français.

L'opération «Goût de France» qui rassemblera le 21 mars, 1500 chefs, 1500 menus, 150 ambassades sur cinq continents, a pour objectif principal de célébrer la gastronomie française. Dans chaque restaurant participant, sous la forme d'un dîner, l'événement rendra hommage à l'excellence de la cuisine française, à sa capacité d'innovation et aux valeurs qu'elle véhicule : partage, plaisir, respect du bien-manger de ses contemporains et du monde entier.

Dans ces différents pays, les restaurants et les ambassades offriront 1500 dîners pour célébrer la gastronomie française, classée par l'Unesco comme patrimoine culturel mondial. Au Congo, six restaurants ont été retenus : le jardin des saveurs, le PEFACO hôtel Maya Maya, le Radisson Blu, le Mami Wata, ô Sympathic et Orchidée.

Chaque chef proposera un menu à la française dans son restaurant tout en restant libre de mettre en avant ses propres traditions et pratiques culinaires. Dans



L'ambassadeur de France au Congo, encadré par les responsables des différents restaurants de la place. Crédit photo adiac.

chaque restaurant participant, l'événement mettra en valeur une cuisine dynamique et innovante, fidèle à ses valeurs de partage, de plaisir, et respectueuse de l'environnement et de la santé, avec des produits sains. Ce sera une occasion pour les Congolais de découvrir et de profiter des

saveurs françaises à 25.000FCFA. Au cours de la conférence de presse, l'Ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon est revenu sur cette seconde édition de l'événement international « Goût de France », et a dégagé son importance.

« La première édition ayant ren-

contré un écho très favorable, cette promotion de la cuisine française est appelée à devenir un rendez-vous annuel où

à élever au rang d'instant libéré des contingences du quotidien pour devenir un moment de convivialité dans le partage de la dégustation », a souligné le diplomate français.

A Brazzaville, l'Ambassadeur de France organisera un dîner gastronomique français privé à la Case de Gaule pour mettre en valeur ce thème. Pour cette occasion, Constant Bikouta, chef cuisinier à la Case de Gaule servira un dîner prestigieux à des invités du monde politique, du milieu des affaires et de la communauté culturelle, ainsi que des chefs des différents médias. Le menu sera composé, entre autres de : Feuilleté d'escargots, Tartare de bar à la mangue, Mini saucisses au magret de canard et poivre vert, Velouté de potiron, crème glacée au foie gras.

Dans les grands restaurants de la place, le Radisson Blu, par exemple, présentera : terrine de foie gras, chutney de figues, pain d'épices, salade de mâche à huile de truffe noire du Périgord etc. L'an dernier, cet événement gastronomique international avait déjà connu un grand succès, avec la participation de plus de 1000 restaurants à travers le monde.

Yvette Reine Nzaba

CANADA

L'artiste Joyce N'Sana annonce la sortie de son premier album

Réelle ébullition dans l'entourage de la Monréalaise, Joyce N'Sana, artiste Reggae et Afrobluehop avec la sortie de son premier EP le 18 mars

C'est à Montréal, sur la scène du Reggie's, en compagnie de «Dans Nyah Beats» que les mélomanes découvriront le travail musical et artistique réalisé par Joyce N'Sana pour sa première compilation intitulée « Décision ». Dans ce mini album, Joyce est encore plus surprenante dans sa facilité à mixer les genres musicaux portés par sa voix puissante qui vogue entre l'anglais, le français, le lingala ou le lari.

Dès le premier titre, Joyce amorce «Artisan de paix» dans une rythmique « Reggae Francophone ». La chanson résume parfaitement l'essentiel du message : « prendre la décision et revenir sur le droit chemin ». Entre autres, l'album aborde des sujets comme la prostitution et autres problèmes sociaux auxquels les femmes sont confrontées, que ce soit l'immigration ou les autres maux de la société. « C'est un avant-goût du prochain album « Opinion ya Mè » qui sera dans les bacs avant la fin de l'année », précise l'artiste.

De la paix, l'artiste tend la main à la prostituée lambda qu'elle exhorte à sortir du cycle infernal « trottoir-humiliation-argent facile ». Des textes pleins d'espoir avec, en filigrane, une morale. Par exemple, « nzoto na ngai na teka

te ata na teka ki ; lelo na teka lisusu te ! » littéralement en lingala : « je renonce à me prostituer même si, hier, j'étais encore sur le trottoir ». « Je chante les méfaits de la prostitution et j'exhorte la prostituée d'hier à prendre la décision de quitter la rue », confie l'auteure-compositrice-interprète Congolo-Québécoise.

Et puis intervient dans l'âme de l'artiste cette obsession du déchirement du voyage précipité, imposé par le crépitement des armes lors de la guerre civile au Congo en 1997. Elle se souvient que son père avait comme uniques bagages: une bible et une guitare. Ils avaient voyagé bien légers d'où cette évocation permanente de « Mbemba », ce bel oiseau qui illustre le voyage. Mais « Mbemba » est connu pour parcourir le monde et finit toujours son périple, aussi lointain soit-il, par le retour au bercail. Joyce N'Sana garde cet enseignement au fond d'elle. Elle ajuste son « ndiatoulou » pour revenir dans de bonnes conditions et ne pas « mourir ba côtés oyo », « ne pas mourir à l'étranger ».

Vendredi 18 mars, les spectateurs découvriront une œuvre moralisatrice sortie des entrailles de Joyce avec une production scénique intense de la part de la gagnante du Programme de Résidence Artistique «En Rotation» de CJLO à l'image de sa brillante tournée de 2015.

Antoine Daniel Kongo

FOOTBALL

Les résultats des seizièmes de finale aller de la Ligue africaine des champions

Le Tout puissant Mazembé de la République démocratique du Congo(RDC), le tenant du titre, a ramené un bon nul de 2-2 face à Saint Georges d'Ethiopie à Addis Abeba. Enyimba FC du Nigeria a fait le boulot à domicile en écrasant Vital'O FC du Burundi sur un score de 5-1.

Le Wydad athlétique club de Casablanca a connu la même réussite face à CNaps sport football de Madagascar (5-1). Zesco United de la Zambie a dominé Horoya FC de la Guinée 4-1. LUS Douala s'est inclinée à domicile face au Zamaïek d'Egypte 0-1. Kaizer Chiefs d'Afrique du sud est tombé sur ses propres installations devant Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire 0-1. Warri Wolves du Nigeria a été battu à domicile par El Merreikh du Soudan sur ce score identique. APR FC du Rwanda s'est incliné à Kigali 1-2 devant Young Africans de la Tanzanie. Vita club de Kinshasa a pris le meilleur devant Club Ferroviario de Maputo 1-0. Le Stade Malien a dominé Coton sport de Garoua 2-0. Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud a fait autant devant l'AC Léopards de Dolisie. Le Club africain de Tunis a eu raison de Mouloudia Olympic Bejaia 1-0. Al Ahly Tripoli s'est imposé face à El Hilal du Soudan 1-0. L'Etoile du Congo a été accroché par l'Entente sportive Sétifienne d'Algérie 1-1. Olympique de Khouribga et l'Etoile



L'ES Sétifienne a tenu en échec l'Etoile du Congo au stade Alphonse-Massamba-Débat (Photo Adiac)

sportive du Sahel se sont neutralisés 1-1. Le Club Recreativo desportivo Libolo d'Angola a été tenu en échec par Al Ahly sporting club du Caire 0-0. Les matchs retour sont prévus ce week-end.

Coupe africaine de la Confédération

Africa sport d'Abidjan tombeur des Diables noirs au tour précédent, s'incline à domicile 0-2 face à EN-PPI d'Egypte. Le Centre de formation de Mounana du Gabon a renforcé ses chances de qualification en s'imposant en déplacement 2-0 devant Athlético Olympic du Burundi. L'Espérance de Tunis a elle aussi assuré en déplacement 2-0 face à Renaissance Football club du Tchad. Bidvest Wits d'Afrique du sud a chuté lourdement 0-3 face à Azam FC de la Tanzanie. Harare City FC du Zimbabwe perd à domicile 1-2 devant Zanaco FC de la Zambie. Sport club Villa de

l'Ouganda a écrasé JKU SC 4-0. Kawkab Athlétique club du Maroc a dominé Barrack Young Controller II FC du Liberia 3-0. Misr Makkassa d'Egypte s'impose face à Don Bosco 3-1. Mouloudia Club d'Oran d'Algérie domine le Sporting club de Gagnoa de la Côte d'Ivoire 2-0. Saint Eloi Lupopo de la RDC l'emporte face à Al Ahly Shandy 2-1. Stade Gabesien de la Tunisie a obtenu le même score devant AS Kaloum de Guinée. Al Itthiad de Libye l'emporte devant Medeamna du Ghana 1-0. Nasarawa United du Nigeria a eu raison de Club sportif Constantin sur ce score identique. C'est sur ce même score que GD Sagrada Esperança d'Angola a dominé Liga desportiva de Maputo. V Club Mokanda a été tenu en échec par Police Fc 0-0 puis l'UMS de Loum du Cameroun a concédé un nul avec but devant Fath Union sport

James Golden Eloué